

SCCEAUX

bulletin municipal d'information

MAI 1983

n° 127



Pages 20 et 21, Urbanisme — Équipement

TGV : le point avant l'enquête d'utilité publique

LES SCÉENS

État civil

Période du 3 au 30 avril 1983

NAISSANCES

Thibault, Nicolas, Marie GODOUET • Christine, Ellen, Françoise VAN HEIJST • Claire, Anne, Marie LAUR • Céline, Odile, Berthe LEFEUVRE • Aurélie, Virginie DUHEC • Julie, Jeanne, Fleur TITLI • Marion ISABELLI • Jérémy, Nicolas HACHETTE • Sylvain, Laurent, Régis AQUILINI • Julien, Michel, Christian TREUVELOT • Alexandra, Lisa, Mauricette, Danièle KORT.

MARIAGES

Etienne, Alfred PIERRON et Sonia BUYSSCHAERT • Jean-René, André, Christian, Charles HERMET et Marie-Agnès, Monique DERIGLAZOFF • Molière, Stanislas BAUSSET et Jocelyne, Jeanne, Mauricette MOUCHOT • Jacques, Jean GUILLET et Ghyslaine RIDEL • Pierre-Louis, François MARIEL et Françoise, Jacqueline GAUDECHON.

DÉCÈS

Thérèse, Ernestine, SAUCIAS épouse BORDEAU • Fernand, Paul LEGENDRE • Félix, Jean BADOC • Pierre, Laurent LECOINTE • Marie, Josèphe STEUNOU, veuve GAUDET • Thi, Kim, Xuyen NGUYEN, épouse TRAN.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées dans le cimetière communal, dans un caveau de famille

Suzanne NUBLAT, née LETELLIER, décédée le 14 avril 1983 à Bobigny (Seine-Saint-Denis) • Gaston GRATIEN, décédé le 17 avril 1983 à Dourdan (Essonne) • Jean RIDRAY, décédé le 26 avril 1983 à Sèvres (Hauts-de-Seine).

M. LE SOUS-PRÉFET CHEZ LES SCÉENS

M. Jean-Michel Bérard, sous-préfet, commissaire adjoint de la République pour l'arrondissement d'Antony, accompagné de ses principaux collaborateurs, a été accueilli en mairie le vendredi 6 mai par M. Pierre Ringenbach, maire de notre ville, entouré des membres de la nouvelle municipalité et des principaux fonctionnaires communaux.

La première partie de la matinée a été consacrée à une séance de travail au cours de laquelle M. Simonnet, directeur des services techniques municipaux, a fait un exposé technique très documenté sur les principaux projets ou dossiers en cours : îlot Charaire, îlot Benoît, îlot Voltaire, maison de retraite communale Marguerite-Renaudin, restructuration du groupe scolaire du Centre, extension du foyer-résidence pour personnes âgées rue des Imbergères, restauration de la façade principale de l'église Saint Jean-Baptiste, jardin des Félibres, contrat avec l'établissement public régional d'Ile-de-France, TGV Atlantique.

Les différents aspects de ces dossiers ont été l'objet d'un large échange de vue et d'une information réciproque.

Au cours de la visite effectuée à pied sur le terrain, M. le maire a pu présenter les locaux constituant la nouvelle annexe de la mairie au 120, rue Houdan, affectée au service des affaires générales et à la Caisse des écoles, l'état

d'avancement des travaux de l'îlot Charaire et, en général, le cadre des futures opérations.



De gauche à droite et au premier plan : M. Simonnet donnant des explications techniques à M. le maire et à M. le sous-préfet.

A l'occasion d'un apéritif offert dans les locaux des services techniques municipaux, M. le sous-préfet a pu examiner les nombreuses maquettes témoins de la qualité urbaniste et architecturale des projets.

Le déjeuner, clôturant cette sympathique prise de contact avec le plus proche représentant de l'Etat, interlocuteur privilégié de la municipalité, réunit l'ensemble des participants dans les locaux rénovés du restaurant du personnel communal, rue Marguerite-Renaudin.

Affaires sociales

Permanence d'accueil de Mme Laville, conseiller municipal



La permanence municipale qui avait lieu les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois de 14 h 30 à 17 h, continue.

Mme Laville, conseiller municipal, membre de la commission des affaires sociales et administrateur du Centre Communal d'Action Sociale — Bureau d'Aide Sociale, assurera désormais cette permanence d'accueil et se tiendra à la disposition de toutes personnes ayant

besoin d'informations dans le domaine social.

Les personnes à la retraite sont spécialement invitées à cette même permanence, les 1^{er} et 3^e mercredis, de 14 h 30 à 17 h, afin de se faire connaître et inscrire. Elles pourront ainsi être informées, par courrier, de toutes les activités les concernant (loisirs, clubs, cinéma, théâtre, déjeuners de fête, vacances).

Personnes à la retraite : quel que soit votre problème, si vous voulez fêter vos noces d'or, de diamant, de vermeil ou vos 100 ans à la mairie, entourées de votre famille, du maire et d'une partie du conseil municipal, venez également en parler à cette même permanence, vous y serez accueillies avec plaisir.

Services bancaires spécialisés
à votre disposition pour toutes opérations financières courantes ou occasionnelles



consultez-nous
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
un service bancaire complet grâce à ses spécialistes

AGENCE DE SCEAUX
106, rue Houdan (rue piétonne)
Tél. (1) 350 68 26

Noces d'or

C'est le 23 avril dernier que M. et Mme Maurice Guibert, entourés de leurs enfants, ont été reçus dans la salle des mariages de l'hôtel de ville pour fêter leurs noces d'or.

M. Bruno Philippe, maire adjoint chargé des affaires sociales, Mme Madeleine Laville, conseiller municipal, et plusieurs représentants de la municipalité ont accueilli les jubilaires et leur ont exprimé toutes les félicitations et tous les vœux de M. le maire, retenu à Royal Leamington Spa, ville jumelle anglaise de Sceaux.

M. et Mme Guibert ont reçu en même temps qu'une gerbe de fleurs, une médaille de fidélité gravée à leur nom.



Jean-Pierre Cauquil

Cette rencontre amicale fut l'occasion d'échanges très intéressants sur les temps anciens et, en particulier, sur les services rendus par M. Guibert en tant que trésorier de « La nuit des écoles ». Beaucoup de souvenirs furent évoqués autour d'une coupe de champagne et de petits fours fort appréciés de tous.

Distinction

Légion d'honneur

Au grade de chevalier

M. Robert QUINTERO, 1, rue Gaston-Lévy.

LES SCÉENS	2/3
<input type="checkbox"/> État Civil	
<input type="checkbox"/> M. le sous-préfet chez les Scéens	
<input type="checkbox"/> Affaires sociales	
<input type="checkbox"/> Noces d'Or	
<input type="checkbox"/> Distinction	
LE DOSSIER DU MOIS	4 à 12
<input type="checkbox"/> La parole aux enfants	
ÉDITORIAL	5
<input type="checkbox"/> TGV : la position de la municipalité	
ASSOCIATIONS	13 à 18
URBANISME-ÉQUIPEMENT	20 à 25
<input type="checkbox"/> Le projet de TGV Atlantique	
<input type="checkbox"/> Extension du foyer-résidence rue des Imbergères	
<input type="checkbox"/> Boulevard Desgranges	
<input type="checkbox"/> Des travaux dans la ville	
<input type="checkbox"/> Permis de construire ou de démolir	
<input type="checkbox"/> Minibus : desserte du quartier des Chênaux-Sablons	
COMMUNIQUÉS	26 à 28
PETITES ANNONCES	30
SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS	31
A SCEAUX, DU 1^{er} AU 30 JUIN	32

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 127 — MAI 1983

24^e année

Directeur : Richard J. Poulain

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet, Catherine Blondy

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES



décoration d'intérieurs
 jean-louis perveaux - décorateur diplômé I.S.P.D.R.
22, rue Bertron 92330 SCEAUX tél. 702. 20. 60

DOSSIER DU MOIS : LA PAROLE AUX EN

Maison des Jeunes et de la Culture

L'atelier de marionnettes et de création



Le secrétaire de mairie
et le savant.



Les magiciens, Friandise
et Cacaboudin.



Les concierges.



Le hippy entouré des
deux clochards.

Suite page 6 →

OUVERTURE d'un magasin de chaussures

stéphane kélian

PIVOINE

Robert Clergerie

7, RUE DE L'ÉGLISE - ANTONY — 668 88 42

La parole aux enfants

« Je connais une planète où il y a un monsieur cramois. Il n'a jamais respiré une fleur. Il n'a jamais regardé une étoile. Il n'a jamais aimé personne. Il n'a jamais rien fait d'autre que des additions. Et toute la journée, il répète comme toi : « Je suis un homme sérieux ! Je suis un homme sérieux ! » et ça le fait gonfler d'orgueil. Mais ce n'est pas un homme, c'est un champignon ! »

Extrait du « *Petit Prince* » de Saint-Exupéry

Pourquoi donner la parole aux enfants ? Tout simplement peut-être parce qu'ils la méritent, parce que le bulletin municipal est celui de tous les Scéens, des grands certes, des adultes, mais aussi des moins grands. Aussi parce que ce monde de l'enfance que l'on croit connaître, si proche de nous, est tellement fascinant, riche de création et de rêve, désintéressé, doué d'humour, tolérant et sachant admettre les différences, que bien des adultes pourraient y puiser quelques références.

La « *parole aux enfants* », la parole au sens large, c'est-à-dire tous les modes de l'expression artistique et créatrice, la poésie, la peinture, les marionnettes, la danse, voilà ce que nous avons voulu offrir aux enfants, pour les remercier, mais aussi aux parents et à tous les Scéens.

Comme nos petits artistes font preuve d'une activité débordante, nous leur consacrons deux bulletins, celui du mois de mai et celui du mois de juin. Le présent bulletin montre quelques œuvres, mais oui, des œuvres (quelques « *artistes* » adultes pâliront peut-être de jalousie), réalisées dans le cadre de la Maison des Jeunes et de la Culture, du Centre d'Action Culturelle « *Les Gémeaux* », de la bibliothèque municipale et du musée vert de l'Île-de-France. Un grand merci à tous les animateurs et responsables de ces différents organismes qui, avec un grand dévouement et souvent avec passion, ont su révéler et développer le potentiel artistique de nos enfants et qui les ont si bien compris, peut-être justement parce qu'en chaque adulte vit toujours un petit enfant...

Le bulletin du mois de juin présentera les œuvres et travaux réalisés dans nos écoles et l'on verra que leur qualité n'a rien à envier à ce qui est proposé dans le bulletin du mois de mai.

Richard J. POULAIN
maire adjoint

responsable des relations publiques,
de la communication et de la participation,
de la vie et de l'information des quartiers.



éditorial

TGV : la position de la municipalité

par Pierre RINGENBACH, maire de Sceaux



Ce mois de juin va être important pour la ville de Sceaux, non pas seulement à cause des fêtes qui traditionnellement s'y déroulent mais aussi — et surtout — parce que c'est durant ce mois que va avoir lieu l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet TGV Atlantique.

M. André Herzog, premier adjoint chargé de l'urbanisme, reprenant dans un article de ce bulletin l'ensemble de ce projet, je ne reviendrai pas sur son propos mais je veux résumer ici clairement la position prise par la municipalité.

Le passage à Sceaux de la ligne TGV revêt deux aspects.

La ligne elle-même est prévue dans sa presque totalité en souterrain mais elle doit — selon le projet initial de la SNCF — faire surface au sud du lycée Marie-Curie. Cela aura pour conséquence, outre les nuisances multiples qui seront engendrées pour l'ensemble du voisinage, de rendre inutilisables les terrains situés dans les abords immédiats de cette sortie et d'y accentuer encore la coupure existante.

Nous désirons que la ligne soit également enterrée dans ce quartier. Cela nous paraît être tout à fait du domaine du possible et du raisonnable.

Les terrains situés en surface, c'est-à-dire ceux de l'emprise SNCF, sont menacés par un projet de la RATP visant à y créer un moyen de transport en commun en site propre (autobus ou tramway).

Sur ce point, nous sommes formellement opposés au projet de la RATP qui aurait pour conséquence de couper notre ville en deux dans le sens est/ouest alors qu'elle l'est déjà dans le sens nord/sud par le RER. Imaginons un instant la rue Houdan, au niveau des baraquements, ainsi que les rues qui lui sont parallèles coupées par une nouvelle route, des feux de signalisation, voire par des passages à niveau...

Nous souhaitons en fait, à des conditions raisonnables, pouvoir disposer de ces terrains dans l'intérêt des habitants de Sceaux (que l'utilisation en soit à « *dominante verte* », sans doute, mais pour les Scéens...).

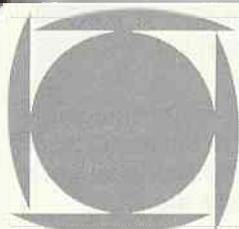
N'oublions pas que nous manquons de terrains pour des sports collectifs et également pour y installer correctement les artisans dont le maintien à Sceaux est indispensable pour tous.

Du 25 mai au 6 juillet va se dérouler l'enquête d'utilité publique. Il faut que tous les Scéens se sentent concernés et aillent consulter les dossiers dans les bureaux de nos services techniques en y consignant leurs observations.

En liaison avec les associations locales compétentes et au travers de la commission extra-municipale TGV, le conseil municipal sera amené à définir exactement sa position au vu du projet dont nous allons maintenant prendre connaissance.

Sans porter de jugement sur l'intérêt économique présenté par la réalisation du TGV Atlantique et sur son opportunité en matière financière (coût total : 12 milliards de francs), nous avons un impératif à Sceaux : maintenir l'unité et l'harmonie de la commune en améliorant ce qui déjà la perturbe et en nous opposant à ce qui peut lui porter atteinte.

Cet impératif guidera notre conduite face à ce projet.



toutes assurances

CABINET ROBERT

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

LA PAROLE AUX ENFANTS

L'atelier de création organisé par la MJC, basé sur la nécessité essentielle chez les enfants de réaliser des dessins ou de fabriquer des objets à partir de matériaux récupérés, trouvés à leur portée, s'est développé rapidement avec des résultats surprenants.

Il englobait dans un premier temps toutes sortes de créations d'ordre graphique et plastique (dessins, peintures, collages, construction de maisons, voitures, avions, animaux, personnages, etc.), la matière première étant des emballages très divers, des objets insolites tels que des bottes, des gants, des tuyaux de douche ou de vieux téléphones, des barils en carton ou de vieilles brosses.

Les enfants de 6 à 10 ans ont pu, pendant trois années, donner libre cours à leur imagination et à leur instinct créatif.

Afin d'éviter une routine, et parce que ces mêmes enfants, en grandissant, manifestaient le désir d'un certain perfectionnisme, l'idée nous est venue de créer un atelier où ils pourraient fabriquer des marionnettes et où ils prendraient conscience d'un certain respect de l'artisanat, d'un travail réel.

En effet, l'expression libre pure et simple, peut, au point de vue thérapeutique, aider des enfants « à problèmes ». Mais le sens de la responsabilité et le respect de la chose réalisée est nécessaire au développement de l'enfant dans l'approche de la vie et du respect des autres.

Je considère que « l'expression libre » est une forme d'enseignement qui a été trop galvaudée et a servi un peu trop facilement à faire n'importe quoi.

Dans nos ateliers, l'enfant s'exprime librement, d'une manière naturelle, sans contraintes. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'il réalise ce qu'il désire et de la manière dont il le souhaite, mais, comme je le dis plus haut, en prenant conscience de l'outil de travail autant que du travail lui-même.

Depuis quatre ans, l'atelier a réalisé environ 400 marionnettes.

Parallèlement, un atelier de création a continué à fonctionner avec des enfants un peu plus jeunes, en gardant la formule du début.



La réalisation des marionnettes achevée : la joie éclate.

Celui-ci propose un travail plus libre ; il tend à familiariser les enfants avec les matériaux. c'est-à-dire dessiner, peindre, découper, coller.

Depuis un an, les deux ateliers travaillent de concert et se complètent. Ils prennent les enfants plus jeunes et ceux-ci tendent, d'une manière générale, à passer ensuite à l'atelier des marionnettes. Mais si les enfants préfèrent s'orienter vers le dessin ou la peinture, ils ont la possibilité de le faire, le matériel étant à leur disposition quand ils le souhaitent.

Depuis un certain temps, nous tentons de leur faire créer de petites pièces, des sketches ou des improvisations. La grande difficulté reste la nécessité d'un animateur supplémentaire. Il est en effet matériellement impossible d'assurer à la fois la réalisation des marionnettes et la mise sur pied de pièces. Il faut se plier à une disponibilité constante, à cette exigence propre aux enfants pendant la réalisation de leurs travaux quand, précisément, ils le prennent à cœur.

Donc, le but de cet atelier, son aboutissement idéal à mon sens, serait que les enfants se prennent en charge eux-mêmes. A cet effet, nous avons réalisé des marionnettes manipulables chacune par deux enfants, ce qui devrait

leur permettre de sortir dans la rue et de créer eux-mêmes leur propre fête.

D'autre part, nous possédons un castelet (petit théâtre), à leur disposition dans le cas où ils manifesteraient le désir de jouer quelque pièce ou autre petite histoire dans la cour de leur résidence ou dans leur quartier, comme ils en ont d'ailleurs fait la demande enthousiaste pour le mois de mai.

Arturo TEJERO

Maison des Jeunes et de la Culture

La danse et la musique

L'atelier « Danse Expression » de la MJC mérite aussi quelques mots. Il accueille les enfants dès l'âge de cinq ans.

Son but est d'amener l'enfant à développer son esprit créatif par la prise de conscience de son corps et de l'espace. Sur des rythmes de percussion, l'enfant marche, répète des enchaînements puis, progressivement, se libère vers des improvisations en travaillant la respiration, la concentration, l'imaginaire.

Les groupes sont organisés en fonction de l'âge des enfants et de leur maturité.

L'atelier « Initiation musicale », quant à lui, doit permettre de favoriser et d'enrichir l'expression musicale et créative des enfants et de leur donner les bases de solfège indispensables pour la pratique d'un instrument.

Les enfants utilisent différents objets aux sonorités variées (percussions, vents, cordes, voix, etc.) pour un travail sur les rythmes et les sons.

Après une phase de découverte, les enfants réalisent des séquences musicales à partir d'histoires.

Le solfège traditionnel est abordé progressivement mais toujours en parallèle avec une pratique de la musique.

Puis les enfants découvriront et expérimenteront différents instruments parmi lesquels ils choisiront celui qu'ils décideront de pratiquer après leur passage dans notre atelier.



L'atelier de marionnettes.

LA PAROLE AUX ENFANTS

Le voyage des enfants à travers l'histoire de Sceaux

Désireux de faire découvrir l'histoire de Sceaux par les enfants eux-mêmes, des institutrices de l'école du Centre, avec le concours de Mme Pascual et en collaboration avec la bibliothèque municipale, se sont réunies en novembre 1982 pour jeter les premières bases d'un travail de découvertes.

La première approche a consisté à se situer : l'école d'abord, puis le quartier, puis Sceaux, enfin les villes environnantes. La véritable découverte de la ville pouvait ensuite commencer, « par les pieds », pourrait-on dire : monter la rue de Fontenay ou de la Chrétienté, repérer et lire les plaques d'altitude de la crête, rue Houdan, à la mairie, au magasin « La Providence » et à l'ancienne mairie. L'altitude moyenne sur ce parcours est à peu près de 100 mètres au-dessus du niveau de la mer ; l'on passe en effet de 100,5 mètres au magasin « La Providence » pour arriver à 96,5 mètres à l'ancienne mairie. La crête s'infléchit doucement puis prend une pente plus rapide à l'est vers la route d'Orléans.

Il est en effet nécessaire de prendre connaissance des grandes lignes de la topographie locale si l'on veut mieux comprendre le processus de développement de Sceaux à partir du village de vigneron étiré sur le versant sud de la colline.

Pour effectuer un survol historique de notre cité, trois classes de CE1 et de CE2 et une classe de CM1 se sont rendues à tour de rôle

à la bibliothèque municipale, section des enfants, où, assis en rond autour de Mlle Pila, ils ont écouté une histoire, celle de Sceaux, avant de poser des questions sur la vie de ceux qui nous ont précédés tout au long des siècles dans les petites rues de notre ville et le long des chemins qui, à leur tour, sont devenus autant de rues d'aujourd'hui.

Les enfants ont peu à peu découvert que l'église était le plus ancien bâtiment de la ville, même s'il n'avait été construit qu'au XVI^e siècle pour remplacer la première église brûlée en juillet 1530 avec les 80 chaumières qui l'entouraient, quand une femme mit involontairement le feu au village en voulant faire chauffer son four à pain.

Ils ont réfléchi sur la position excentrique de l'église par rapport au vieux Sceaux pour découvrir que c'est Colbert qui, en bornant son domaine par l'église, a supprimé toutes les maisons du Levant après les avoir rachetées à leurs propriétaires. Puis ils sont partis



Le Duc et la duchesse du Maine

La Duchesse,

La duchesse, née en 1676, est morte en 1753. Elle aimait

beaucoup les fêtes. Celles qui se passaient dehors et la nuit,

s'appelaient « Les nuits de Sceaux ». Il y avait un poète

Malgréux qui était au service de la duchesse. Il racontait des poèmes, des histoires et des compliments.

Le Duc,

Le duc est né en 1672 et mort en 1736. Il était l'aîné

des enfants survivants de Louis XIV et de madame de

Montespan.

Le château

Le château qui était leur maison de campagne avait été

construit sous Colbert. Les jardins furent dessinés par les

Notre Dany Nef. Jérôme Blutrauh Jérôme Cornat.



Colbert acheta, en bordure de la ville, un hôtel
Louis XIII qui, réuni au domaine, embelli et
décoré, devint le petit château.



Vue du château de Sceaux, prise du haut de
l'allée de Diane.

à la recherche des traces du passé : la rue des Mouillebœufs où les bêtes, destinées au Marché de Sceaux, (voir bulletin municipal n° 125 de mars dernier), étaient rafraîchies, le ru de la Fontaine du Moulin, encore visible près du sentier de Fontenay, la Faïencerie rue des Imbergères... Ils ont évoqué aussi les constructions disparues : le château de Colbert démoli à la fin de la Révolution, le bal de Sceaux dans le parc de la Ménagerie, le chemin de fer d'Arnoux, etc. et les personnalités qui ont « fait » Sceaux : Colbert, le duc et la duchesse du Maine, le duc de Penthièvre assisté de Florian. Signalons d'ailleurs à ce propos une initiative d'une institutrice de CE2 qui a décidé de faire apprendre deux fables de Florian à ses élèves ! Initiative qui nous semble promise à un développement certain.

Chaque point analysé était mis à l'étude par un petit groupe composé de 3 ou 4 enfants qui continuait les recherches en compulsant cartes et gravures anciennes, en lisant Advielle, l'historien de Sceaux, bien ardu pour leur âge... Le résultat, mis en forme, était écrit (très bien) et illustré dans une sorte de journal de classe qui paraîtra à la fin de l'année.

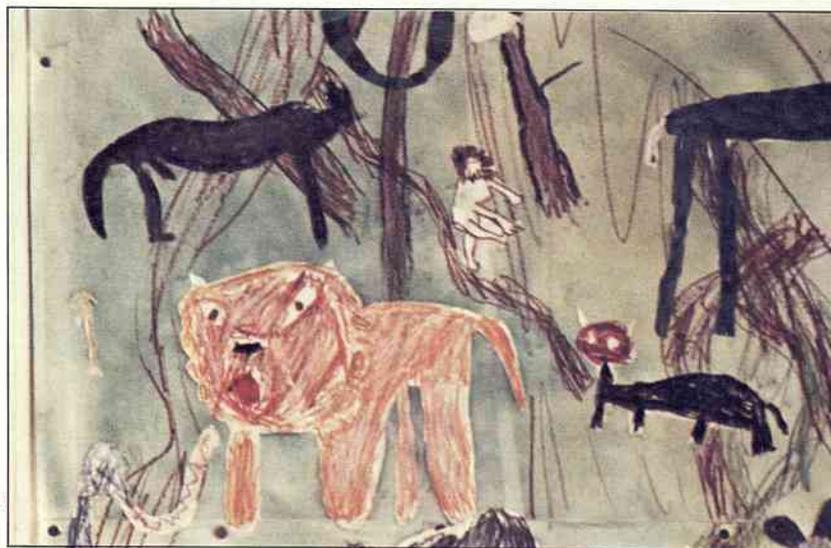
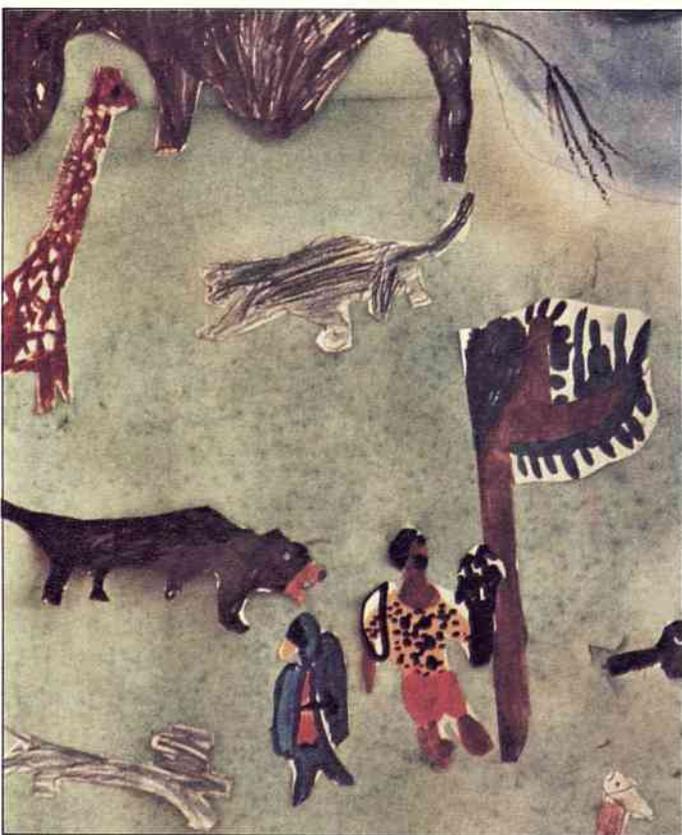
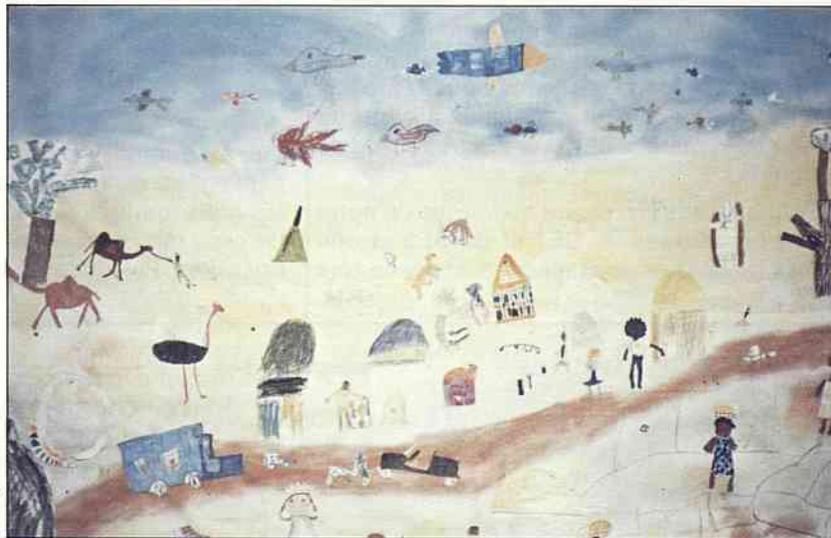
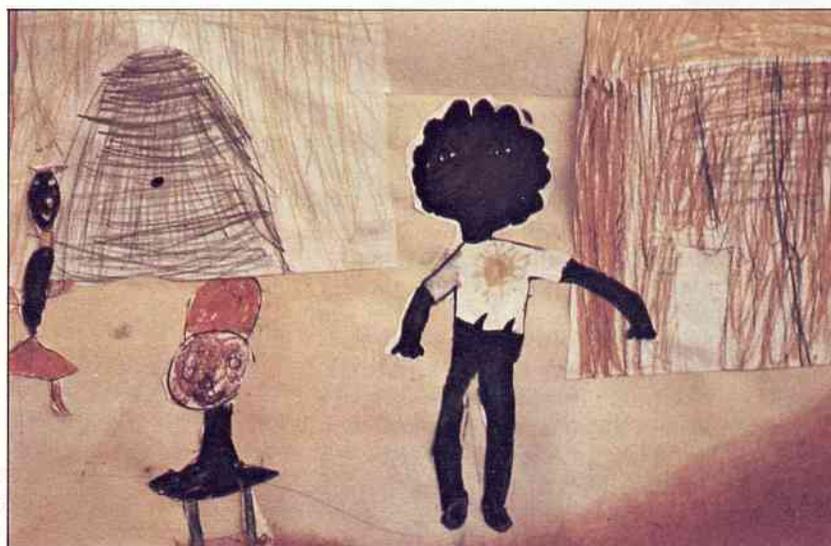
Dès à présent, vous pouvez en trouver des exemples ci-contre !

LA PAROLE AUX ENFANTS

L'animation scolaire des Gémeaux

Année 1982-83 : le projet N'Dzango

Ces dessins sont extraits d'une fresque sur l'Afrique.



LA PAROLE AUX ENFANTS

La fête du samedi 26 mars à l'école des Clos-Saint-Marcel a apporté une conclusion bien significative au cycle d'animations sur le thème de la culture africaine.

Parents et enfants, réunis ensemble pour un même plaisir, ont écouté l'histoire terrible de M'Bile la biche et l'histoire du coq combatif. Les petits enfants du Cours Préparatoire et du Cours Élémentaire 1 ont entraîné tout le monde à reprendre chants rythmés et onomatopées, puis la danse est arrivée, et, peu à peu, tout le monde, parents et enfants, s'est trouvé entraîné au rythme puissant de la conga, dans les larges mouvements de la danse africaine.



La danse...

Pour les parents, ce fut la concrétisation des récits de leurs enfants depuis cinq mois. En effet, de novembre à mars, l'école a vécu un après-midi par semaine au rythme africain. Certes, au début, seules 4 classes de Cours Préparatoire et Cours Élémentaire étaient concernées. Cependant, allez rester indifférent lorsque vous entendez les instruments, lorsque vous voyez les danses... Et peu à peu, d'autres classes se sont mises dans le coup : les Cours Moyens 2 ont ébauché un travail sur le thème du conte et de la découverte de l'Afrique. Ceci a donné aux enseignants le désir de poursuivre et d'approfondir cette recherche dans une prochaine année scolaire. Un spectacle de contes s'est déroulé devant l'ensemble des enfants de l'école.

Et les plus petits, qui ont effectué le travail le plus approfondi, ont pu choisir entre le rythme musical, avec Hamed Bouzzine, ou le rythme corporel par la danse, avec Michel Rafa : connaissance d'instruments aux sonorités de bois et de métal, résonnance nouvelle pour leurs oreilles ; apprentissage de rythmes différents des deux temps ou quatre temps de la musique européenne ; découverte des onomatopées des phrases d'une langue différente, de l'interférence entre le mouvement du corps, le son de la voix, et l'intervention de l'instru-

ment, le tout en suivant l'histoire du crocodile dans le grand fleuve... Ceux qui ont choisi la danse ont immédiatement découvert l'entraînement dans un mouvement collectif qui balance l'ensemble du corps à une vitesse parfois étourdissante. Ils ont travaillé en particulier l'assise du corps sur le bassin, notion très importante pour les danses du Congo, d'où est issu Michel Rafa. Ils ont appris à suivre sans relâche un rythme corporel, alors que le corps doit se plier de côté ou d'autre en restant stable et solide sur son assise.

L'école des Clos Saint-Marcel n'a cependant pas été la seule à travailler sur le thème de l'Afrique. Parlons un peu de ce qui s'est passé à l'école du Centre : trois classes de Cours Préparatoire, Cours Élémentaire 1 et Cours Élémentaire 2, ont tenté une expérience très originale. Les enfants sont d'abord venus très régulièrement à la bibliothèque municipale, ont écouté des contes puis en ont raconté eux-mêmes avec une facilité d'élocution parfois remarquable. Leur bibliothécaire, France de Bourguignon, leur a montré des livres, les leur a prêtés, a encouragé toute une circulation d'images et de contes. Dans une deuxième partie du travail, les enfants ont travaillé avec un musicien et une chanteuse pour découvrir en eux-mêmes les possibilités vocales ou instrumentales qui leur permettront d'illustrer le récit d'un conte. Ils ont pu entrevoir ainsi l'art du conteur, le plaisir de raconter et les diverses possibilités pour le faire. L'école maternelle du Centre a profité au passage de la présence d'artistes africains pour découvrir musiques et contes...

A l'école des Blagis, encore autre chose : toutes les classes, du Cours Préparatoire au Cours Moyen 2, ont dansé, chanté, entendu des contes, avec des animateurs venus de différentes parties d'Afrique (Congo, Sénégal, Maroc) qui leur montraient et leur faisaient pratiquer les manières très différentes de ressentir leur art suivant leur ethnie ou leur région d'origine. Une approche concrète et tangible de la notion de différence culturelle.

Et puis n'oublions pas que ce qui s'est passé dans les écoles n'est qu'un aspect du projet N'Dzango. Diverses fêtes ont aussi émaillé son cours : fête des Gémeaux, dans les écoles, fête des enfants à Bourg-la-Reine. Des spectacles, des stages, des expositions, des conférences et des rencontres avec des artistes africains : tous ces événements complètent et enrichissent nécessairement semblable projet. Les enfants, pendant leur temps de loisir, et donc avec une curiosité et une attitude différentes, peuvent découvrir un aspect complémentaire de ce qu'ils font en classe. Ils peuvent vivre une part de l'aventure avec leurs parents, et ceux-ci sont amenés à comprendre concrètement ce dont leur parlent leurs enfants, à connaître les animateurs et à participer avec eux. Les enseignants, enfin, trouvent réponse aux questions qu'ils peuvent se poser, car ils ne sont pas forcément spécialistes de l'Afrique.

C'est ainsi que nous concevons un projet d'animation. Une découverte artistique qui permet l'expression personnelle et l'enrichisse-



... et la musique.

ment culturel et que les enfants peuvent vivre et partager à tout instant.

Précisons enfin que ce projet, s'il est le plus important, n'est pas le seul proposé aux écoles de Sceaux par le secteur enfance des « Gémeaux ». L'école du Petit Chambord, par exemple, s'est investie dans des propositions différentes, portant sur une découverte musicale d'un autre ordre.

Dominique Margot
chargée de l'animation scolaire
aux « Gémeaux »

Création pour chœur d'enfants

Une centaine d'enfants de CM2 de Sceaux se sont entraînés, pendant plusieurs mois et avec l'aide de leurs enseignants, sur la partition musicale de l'œuvre de Marcel Landowski « La sorcière du placard au balai ».

Le 11 mai dernier, aux « Gémeaux », ils présentaient le résultat de leur travail, né de la participation du Centre d'Action Culturelle à l'opération « le compositeur dans la ville ».

Cette opération a été réalisée sous le patronage du Conseil général des Hauts-de-Seine grâce à la collaboration du ministère de la Culture, du ministère de l'Éducation nationale, du Conseil général des Hauts-de-Seine, de la Sacem, de Radio-France, du CNDC, des communes et des centres culturels concernés des Hauts-de-Seine.

Dans le cadre de l'académie musicale de Versailles, et en liaison avec l'inspection académique des Hauts-de-Seine, cette action pédagogique a touché une quarantaine de classes de CM2 et de 6^e, soit plus de 1 000 enfants qui ont travaillé, sous la conduite de leurs enseignants, l'œuvre de Marcel Landowski.

Les enfants ont pu, à cette occasion, rencontrer des musiciens professionnels de haut niveau qui les ont aidés à se préparer à la phase finale de l'opération, c'est-à-dire la réalisation de l'œuvre lors de concerts.

Et, le 11 mai, ce fut vraiment une réussite. Les partitions musicales et le chœur d'enfants s'harmonisaient parfaitement ; les unes et les autres s'étaient rejoints pour le plus grand bonheur d'une salle comble.

LA PAROLE AUX ENFANTS

Les enfants, la poésie et la bibliothèque municipale

Mardi gras
C'est mardi gras.
Les grands sorciers
Partent au galop.
Dans les casseroles du cuisinier.
Lui s'évapore dans le sirop,
C'est mardi gras :
Il en reste pour César et ses légionnaires
Alléluia!
Victoire C'est mardi gras.

de puits, de prison ou autres cases piège pour ce jeu de l'oie — jeu de mots —. Les épreuves s'appellent : calligramme, anagramme, cadavre exquis, mots valises. Il faut dire son poème préféré, inventer une charade, piocher six mots dans le sac à mots et s'en servir pour inventer une histoire.

Ceux qui attendent leur tour pour jouer, patientent, perchés sur une marche de l'escalier, en compagnie d'une bande dessinée. Dans l'imprimerie, un petit groupe s'est installé pour une partie de portrait chinois. Dans un coin, à force de page repliée sur des mots, de fragments de phrases gardés secrets, le cadavre exquis apparaît dans la fébrilité du papier déroulé. Dans un autre coin, trois enfants s'exercent, un éclat de rire prêt à fuser, à prononcer sans trébucher : « gare ! gare ! l'autocar ! car l'autocar part dare-dare, quand l'autocar part tard ! », jeu de langue bien connu des apprentis acteurs ou tout simplement de ceux qui aiment jouer avec la musique des mots.

Quand le jeu de l'oie se ralentit, on se tourne vers la pêche à la ligne. Au bout de la ficelle, l'hameçon ramène un poisson-papier : un vers, une phrase écrite sur une bande de papier. Quand trois poissons-papier sont rassemblés, le pêcheur s'installe dans un coin tranquille, et les vers, écrits par des poètes connus, méconnus, prestigieux ou non, servent de tremplin à sa propre sensibilité, à son imagination. C'est un nouveau poème qui s'ébauche :

« Les vaisseaux lourds de mon trésor
Qui cassent le monde
En petits morceaux

Le samedi 23 avril a été dans la France entière la journée de la poésie. A cette occasion, les lieux culturels ont proposé des animations autour de ce thème.

Le temps pluvieux a peut-être mis une sourdine à ces manifestations. Mais on a pu voir sur le marché de telle ville les élèves d'un CES dire des poèmes, abrités sous un parapluie ; dans telle autre ville, on proposait un film, une exposition consacrés à Paul Eluard.

A la section enfantine de la bibliothèque municipale de Sceaux, la journée du 23 avril marquait l'aboutissement d'une animation commencée plusieurs semaines auparavant.

Ce jour-là, les enfants étaient conviés, de 14 h à 18 h, à un après-midi de jeux poétiques. Si le temps l'avait permis, la cour du Petit Château aurait été un théâtre idéal d'animation.

Faute de soleil, les enfants... et quelques adultes, se sont retrouvés dans la pièce de la bibliothèque réservée aux animations.

Un jeu de l'oie géant les attendait. Mais pas

Mon cahier
Mon cahier pleure. je le calme....
fait dodo ! il me dit non ! et moi je
lui dis... si tu m'enlève !
une eur après il dor. ouf il dor.
bonne nuit, beaux rêves

LA PAROLE AUX ENFANTS

Qui cassent le monde
A coups de marteau
Ont sombré je ne sais où »

Au milieu de cette activité, l'animateur Baba Bâ, étudiant en animation culturelle et sociale et passionné de poésie, coordonne les actions avec l'aide des bibliothécaires, reçoit les parents, les adultes curieux qui viennent voir ce qui se passe du côté des enfants.

Car cette journée n'est que le point d'orgue d'une animation commencée le 26 février.

Depuis cette date, des enfants se réunissent, le samedi, autour de Baba Bâ.

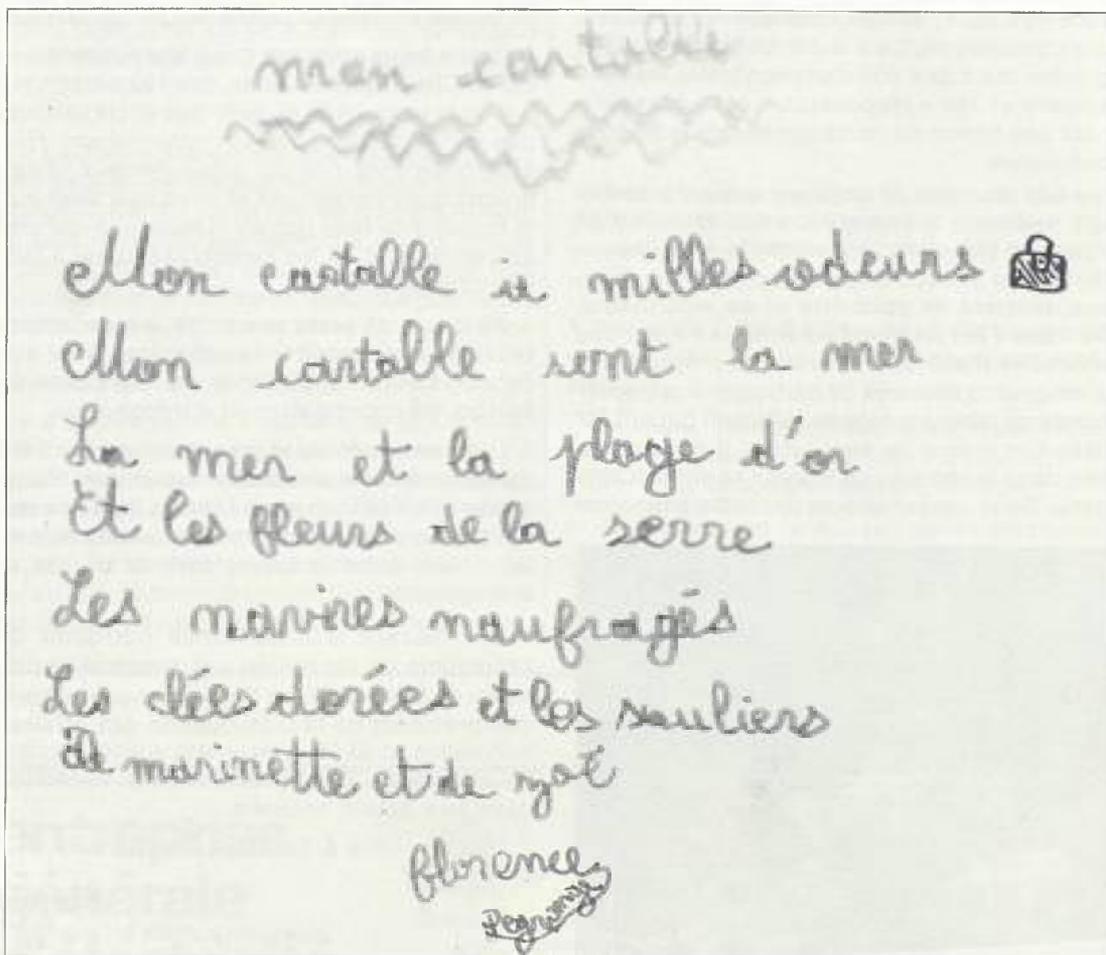
Huit ans, douze ans, l'âge importe peu. Le nombre restreint de participants, cinq ou six enfants selon les séances, favorise la cohésion du groupe et les échanges.

Une planche en guise d'écrivoire, assis en tailleur ou allongés sur un tapis jonché de crayons de couleur, de poèmes imprimés sur des fiches illustrées, les enfants commencent à lire, dire, choisir des poèmes, ceux qui plaisent par leur rythme, par la musique des mots, par les images qu'ils évoquent.

Puis, prenant élan sur la structure du poème choisi, un nouveau poème s'ébauche dans un silence appliqué ou dans les rires.

Les idées émises ne remportent pas toujours l'adhésion de tous. Des clans se forment au sein du petit groupe, des mots aigre-doux s'échangent.

L'accord revient toujours au moment de rédiger et d'illustrer la version définitive du poème de chacun.



L'œuvre terminée sera soumise à l'approbation de Baba avant d'être serrée dans un dossier ou exposée sur un grand panneau, selon l'humeur du moment.

« Pas question de faire un concours du meilleur poème, dit Baba. Il y a eu, pendant ces huit samedis, des moments de création très dense. J'aimerais que tous ces poèmes rassemblés forment comme un florilège où tous les enfants se retrouvent ».

Mais huit samedis pour se réunir en poésie, c'est très bref et cela laisse un goût de « déjà fini » ! Plusieurs enfants ont manifesté leur regret de voir se finir l'atelier.

La journée du 23 avril, qui clôturait cette période de création-poésie à la bibliothèque municipale, s'est elle-même terminée par une manifestation « poésie » du côté des adultes. A l'issue de cette réunion, douze enfants, tirés au sort parmi ceux qui avaient participé à l'atelier, ainsi qu'à la journée du 23 avril, ont pu emporter un recueil de poésie offert par la bibliothèque.

Un souvenir de cette animation et, pourquoi pas, peut-être le point de départ d'une vocation !

France de BOURGUIGNON
chargée des enfants
à la bibliothèque municipale

LA PAROLE AUX ENFANTS

Culturel et corporel dans un musée dit « traditionnel »



Le musée vert au musée de l'Ile-de-France

Le musée vert, animé par Mmes Suzy Rozé et Krassimira Platchkov, est réservé aux enfants d'âge scolaire (écoles primaires, CES, lycées) qui viennent le découvrir, accompagnés de leurs enseignants.

Cette approche du musée repose sur des méthodes d'avant-garde permettant d'en renouveler la conception.

Deux idées majeures caractérisent l'accueil des enfants : le jeu et la régularité.

Le musée, terrain de jeu éducatif, permet aux élèves de découvrir l'objet présenté, de l'appré-

hender (le regarder, le voir, le connaître) et d'inventer, à partir de cette incitation, des modes d'expression originaux.

Ainsi, cette année, le thème proposé aux enfants était le sport. A partir de là et de deux sous-thèmes « *l'art à travers le sport* » et « *l'histoire d'un sport à travers l'art* », ils ont pu, visitant le musée, appréhender ce sujet de manières très différentes, suivant qu'ils « *accrochaient* » à la représentation picturale, sculpturale ou autre, d'un sport ou du sport. La représentation de la montgolfière, par exemple, a permis à certains de traduire corporellement ce que cette image leur faisait ressentir, de devenir eux-mêmes la montgolfière : récréation, récréation.

Cette démarche, loin de les cantonner au musée lui-même, leur permet, d'autre part, une ouverture vers l'extérieur puisqu'ils sont amenés, à partir du thème défini, puis d'une peinture ou d'un objet, à pousser leurs investigations au-dehors, vers d'autres musées par exemple.

La caractéristique principale du musée vert est donc, d'une part, de sensibiliser les enfants à l'art et, d'autre part, de les amener à « *aller vers* ».

Deux formules sont proposées au musée vert :

- l'animation bi-mensuelle qui poursuit la double tâche d'initiation à l'art et à l'expression dramatique à partir des collections du musée ;
- l'animation ponctuelle (4 séances) qui présente des thèmes traités sous forme de jeux de piste, de promenades, d'explorations, permettant à l'enfant de se familiariser avec un dessin, une peinture, une sculpture, de voyager dans un tableau, de rêver...

A l'approche des vacances, le 23 juin prochain, une fête, à laquelle sont conviés parents et enseignants et qui illustrera le travail des classes, clôturera la rencontre musée-enfants de cette année.

Le musée, outil pédagogique : « Les journées de Sceaux »

Une véritable première au plan de l'action culturelle a eu lieu dans l'Orangerie du château de Sceaux, les 26 et 27 avril 1983.

Le musée de l'Ile-de-France a pris l'initiative de rassembler en un colloque, conservateurs de musée et enseignants de l'académie de Versailles, pour débattre de leurs problèmes communs et examiner, en particulier, la façon dont les musées peuvent être largement utilisés au service de l'enseignement.

M. Paul Graziani, président du Conseil général des Hauts-de-Seine, a montré l'intérêt qu'il portait à cette initiative en ouvrant lui-même ce colloque et en souhaitant la bienvenue à ses participants.

Quinze conservateurs de collections publiques dont les établissements sont situés sur le territoire de l'académie de Versailles, ont accueilli 150 instituteurs, professeurs, documentalistes, inspecteurs de l'Éducation nationale et directeurs d'écoles normales.

Cette rencontre, à l'instigation du service pédagogique du musée de l'Ile-de-France, a pu avoir lieu grâce à la collaboration efficace du Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'académie de Versailles et plus particulièrement de son directeur, Mme Cottet.

Le thème des « *journées de Sceaux* » était : « *Le musée, outil pédagogique* ».

Les collections des musées contrôlés d'Ile-de-France, riches et diverses, doivent favoriser la sensibilisation de l'enfant et de l'adolescent

à l'art et aux techniques. Les musées sont un excellent outil pédagogique que les conservateurs peuvent mettre à la disposition des enseignants, mais une collaboration entre les utilisateurs et les « *proposeurs* » est nécessaire pour une bonne exploitation de ces richesses culturelles.

« *Les journées de Sceaux* » avaient pour but une meilleure connaissance des deux parties mises en présence : enseignants et conservateurs. Ces pédagogues issus d'origines diverses devaient se connaître et se reconnaître. Afin que « *les journées de Sceaux* » aient une efficacité maximale, il avait été proposé aux enseignants désireux de participer à cette rencontre plusieurs sujets de réflexion qui ont été débattus autour de sept tables rondes réparties dans le château de Sceaux et dans l'Orangerie. Deux conservateurs par table animaient



les débats. Les participants ont pu ainsi parler de ces importants problèmes pédagogiques.

Grâce à des autocars mis à leur disposition par le CRDP de Versailles, les 150 personnes ont eu la possibilité de faire des excursions et des visites, guidées par les conservateurs. Huit établissements ont pu présenter aux enseignants leurs collections et envisager avec eux la manière de faire passer le message culturel aux enfants et de les sensibiliser ainsi à leur patrimoine.

Au cours de cette rencontre, les documentalistes ont pu montrer aux enseignants et aux conservateurs l'importance de leur poste de liaison, de coordination et d'information.

Les conservateurs et les enseignants ont été sensibles à la présence des inspecteurs d'académie des Yvelines et des Hauts-de-Seine qui ont bien voulu exprimer leurs souhaits de collaboration entre conservateurs de musée et enseignants.

Les musées d'Ile-de-France (territoire de l'académie de Versailles) ont apprécié la présence de Mme Monique Saunois, maire adjoint, vice-président de la Commission des affaires culturelles, et de Mme Henriette Justin, conseiller municipal, présence qui les a confortés dans leur action nouvelle.

Une première à Sceaux, un départ.

Suzy ROZÉ

Conservateur au musée de l'Ile-de-France
Service pédagogique

ASSOCIATIONS



J.-L. Desnos

Les Gémeaux

Nuit du cinéma de science-fiction

La nuit du cinéma de science-fiction organisée par les Gémeaux se tiendra le vendredi 10 juin prochain sous le chapiteau, parc de la Ménagerie. Les noctambules pourront y voir trois films.

« *Alien* », de R. Scott (1976), est à la fois un film d'horreur, de fantastique et de science-fiction. Dans un vaisseau spatial en route pour la Terre, un monstre indéfinissable s'infiltré et « s'empare » des Terriens à bord et les tue. C'est un film plastique de toute beauté, qui fit grand bruit à sa sortie à Paris en 1979. Son grand mérite est de ne pas tomber dans le descriptif minutieux du fameux monstre. A chacun donc d'imaginer « son » horreur.

« *La guerre des étoiles* », de G. Lucas (1977) : tout a été dit sur les mérites techniques et cinématographiques de ce film de science-fiction, le plus exceptionnel sans nul doute depuis « *2001 l'odyssée de l'espace* ». Film fable, film féérique, film de contes de fées, « *La guerre des étoiles* » est le film de science-fiction destiné aux enfants... de tous les âges ; pour ceux qui aiment rêver.

« *L'empire contre attaque* », de G. Lucas et I. Kershner (1980), est le second volet de « *La guerre des étoiles* ». Ce film est en fait le 5^e épisode d'une saga qui devrait comprendre trois trilogies au terme d'une vingtaine d'années de travail. « *L'empire contre attaque* » est plus qu'un film de science-fiction. Il tient du film fantastique, du film de guerre, du conte de fées,

du thriller, et même du western (un western galactique !).

Le public du 5^e festival de films de femmes

Une enquête menée durant le festival, du 12 au 20 mars dernier, a permis de cerner le public qui y venait. Un public important puisqu'on a dénombré 20 000 entrées.

Une évidence s'impose : le public est essentiellement féminin et représente 81 % des spectateurs. En cernant d'un peu plus près, on s'aperçoit que les spectateurs de province sont encore plus... spectatrices : 84 %.

Centre socioculturel des Blagis

Le CSCB et les enfants

Tout au long de l'année scolaire qui va s'achever, le CSCB a comme à son habitude proposé spécialement aux enfants une multitude d'activités animées :

- les animations d'artisanat : poterie, vannerie, arts plastiques (dessin, peinture, collage), photo ;
- les animations musicales : jardin musical (de 3 à 6 ans), groupe de chant (de 7 à 13 ans), instruments (piano, flûte, guitare, solfège) ;
- les animations de danse : danse classique et rythmique, claquettes.

A ces animations, il convient d'ajouter la bibliothèque pour enfants, toujours très fré-

quentée, ainsi que « *l'heure du conte* » (animation autour du livre) et les cours d'anglais pour enfants.

Au cours du mois de juin, les enfants présenteront avec leurs animateurs les fruits de leur travail à leurs parents et amis : exposition des réalisations fabriquées dans les ateliers d'artisanat, représentation des animations de danse et de musique, etc. Une journée pique-nique et jeux est également prévue, réunissant les enfants de tous les ateliers et leurs animateurs.

Les enfants du jardin musical et de la danse rythmique présenteront, lors de la fête des mères de la maison de retraite Marguerite-Renaudin, un petit spectacle dont le programme est réalisé par l'atelier de dessin.

Bien entendu, ces animations pour enfants reprendront à la rentrée de septembre, ainsi que les autres activités pour adultes et les permanences sociales et ce, sous la houlette de Jean-Claude Buisson, nouveau responsable du CSCB qui a récemment pris ses fonctions.

Restent l'affichage, dans la rue ou les magasins (13 %) ; l'affichage et les tracts dans un bar (8 %) ; les radios libres (5,5 % — 7,4 % pour le public parisien —) ; la radio-télévision (2,9 %).

Une des questions de l'enquête demandait au public par quel moyen il avait connu le festival. Le « *bouche à oreille* » arrive en tête puisque 43 % du public disent avoir connu la manifestation par ce biais. La qualité du festival demeure aussi sa meilleure preuve de fidélité : 41 % du public y était déjà venu au moins une fois. La presse a drainé 22 % de spectateurs (« *Le Monde* », « *Télérama* », « *Libération* »). Ceux qui étaient adhérents aux « *Gémeaux* » représentent 18,5 % cette année (contre 12,5 % en 1982).

entreprise
générale
d'électricité



INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX — Tél. 350.17.29 +
Ateliers : 22, rue des Écoles

S.A. au Capital de 300.000 F — QUALIFELEC IV 742

ASSOCIATIONS

Maison des Jeunes et de la Culture

Mini-stages

Voici, comme nous vous l'annoncions dans le précédent bulletin municipal, le planning des stages pour jeunes, organisés par la MJC, qui se tiendront du 13 juin au 9 juillet prochains.

Les stages sont organisés en quatre demi-journées, le matin ou l'après-midi, les lundis, mardis, jeudis et vendredis (sauf la première semaine).

Le forfait, de 150 F par semaine, comprend un mini-stage de 8 heures, les fournitures et deux animations (voir article ci-dessous). Des bourses sont possibles.

Nous vous informons qu'il est également possible d'effectuer deux stages par semaine.

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter la MJC, 21, rue des Ecoles.

Thèmes	Contenu	Dates
Créations	« <i>Faites vos objets en émaux</i> » à partir d'un support mais aussi en créant vos propres formes.	Semaines 1, 2, 3, 4 (*)
Danse	« <i>Venez vous exprimer par la danse</i> » : enchaînements, improvisations sur des rythmes ; travail de la respiration, de la relaxation. Groupe mixte.	Semaines 1, 2
Dessin-peinture	« <i>Pratiquez les techniques du dessin et de la peinture</i> » : crayon, fusain, sanguine, gouache, huile ; au sein de la MJC mais aussi à l'extérieur (croquis).	Semaines 1, 2, 3, 4
Impression sur tissu	« <i>Faites votre tee-shirt de l'été</i> » : au pochoir, l'impression du motif de votre choix.	Semaines 3, 4
Informatique	« <i>Apprenez et jouez avec l'informatique</i> » : prise en main du TRS 80 et de l'Apple II ; initiation à la programmation ; exercices d'application ; disquettes de jeux.	Semaines 3, 4
Masques	« <i>Réalisez votre masque de carnaval</i> » pour le carnaval des feux de la Saint-Jean prévu en animation le 25 juin.	Semaine 2
Musique électro-acoustique	« <i>Créez votre musique, inventez des sons</i> » : utiliser une table de mixage et un synthétiseur pour réaliser un montage sonore.	Semaine 3
Photo	« <i>Faites et développez vos photos</i> » : initiation au reportage photographique.	Semaines 1, 2, 3, 4
Sérigraphie	« <i>Réalisez votre affiche</i> » : recherche d'un thème, création d'une maquette, tirage en sérigraphie.	Semaine 2
Vidéo	« <i>Réalisez un film vidéo</i> » : prise en main du matériel vidéo, reportage, montage ; conception et réalisation d'une séquence.	Semaines 1, 2, 3, 4

(*) Semaine 1 : du 13 au 18 juin
Semaine 2 : du 20 au 25 juin
Semaine 3 : du 27 juin au 3 juillet
Semaine 4 : du 4 au 9 juillet

Animations

Ces animations se dérouleront dans le cadre des mini-stages, mais elles seront également ouvertes à tous ceux qui souhaiteraient y assister, moyennant participation.

- Semaine du 13 au 18 juin :
 - mercredi 15 juin : concert rock ;
 - samedi 18 juin : préparation du carnaval des feux de la Saint-Jean ;
- semaine du 20 au 25 juin :

- mercredi 22 juin : baptême de l'air ou visite d'une radio-libre ;
- samedi 25 juin : carnaval des feux de la Saint-Jean ;
- semaine du 27 juin au 3 juillet :
 - mercredi 29 juin : visite d'une centrale nucléaire ;
 - samedi 4 juillet : rallye dans Sceaux ;
- semaine du 4 au 9 juillet :
 - mercredi 6 juillet : spectacle à Paris ;
 - samedi 9 juillet : fête de fin de stage.

Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux présenteront le calendrier de leurs activités culturelles pour la prochaine saison 1983/84, le lundi 20 juin, à 20 h 30, salle des conférences de Bourg-la-Reine, 1, boulevard Carnot (en face de la mairie). Que vous apparteniez ou non à l'association, vous y êtes tous cordialement invités. Vous pourrez souscrire, à cette occasion, des abonnements à la Comédie Française, à la Salle Pleyel, au Théâtre Musical de Paris (Châtelet), à l'Opéra, ainsi qu'aux concerts organisés par l'association.

Par ailleurs, nous vous informons que la bourse aux livres de formation musicale des Amis du Conservatoire aura lieu le samedi 17 septembre prochain à partir de 13 h 30, à l'ancienne chapelle de la salle des réunions de Bourg-la-Reine, 7, place Condorcet.

Pour tout renseignement concernant ces deux manifestations, vous pouvez contacter Mme Chevallier, tél. 350 31 45.

Notre dernier concert

Le dernier concert de la saison de notre association, qui s'est tenu le 24 avril dernier à l'ancienne mairie de Sceaux, était consacré à une séance de sonates qui nous permit, au cours d'un programme sans surprise, de découvrir une violoniste exceptionnelle, Annick Roussin, en compagnie de la pianiste Nathalie Béragrine.

Dès les premières notes de la sonate de Mozart le public retient son souffle, et il s'établit dans la salle un de ces silences dont la qualité ne trompe pas. Annick Roussin possède en effet des moyens hors du commun : splendeur de la sonorité, variété des timbres, sens aigu du rythme, inépuisables réserves de puissance, ampleur du phrasé, autorité et générosité du tempérament, et surtout maturité musicale qui permet à cette jeune violoniste de s'imposer avec le même bonheur, quels que soient le compositeur et le style, avec une force expressive qui s'allie à la plus grande sobriété.

En écoutant une interprète de cette classe, on redécouvrait des œuvres aussi familières que la sonate de Mozart (sol majeur K. 301), celle de Beethoven (fa majeur op. 24, « *Le Printemps* ») ou celle de Franck. La phrase mozartienne rayonnait avec une élégance et une intensité qui nous vengaient de tant d'exécutions étriquées ou tarabiscotées, et le lyrisme, tour à tour contemplatif et passionné de la sonate de Beethoven, trouvait une éloquence

COURS COLBERT

PÉDAGOGIE ACTIVE ET CRÉATIVE

DE LA SIXIÈME AU BACCALAURÉAT - EXTERNAT - DEMI-PENSION - JEUNES GENS - JEUNES FILLES.

rattrapage scolaire - pédagogie de soutien - travail personnel effectué en classe sous le contrôle des professeurs

46, RUE DU LYCÉE - 92330 SCEAUX ☎ 350.23.15 et 660.83.95



ASSOCIATIONS

d'autant plus impressionnante qu'on la sentait complètement contrôlée. De cette œuvre, nous n'oublierons pas la courbe idéale du premier thème de l'allegro et de celui de l'adagio, l'élasticité des rebondissements à contretemps du scherzo, l'atmosphère presque schubertienne du final qui évoquait une promenade dans la campagne viennoise. Même l'inusable sonate de Franck redevenait captivante : les thèmes étaient débarrassés de leur caractère obsédant et de leur sentimentalité à fleur de peau, et les développements, volontiers ampoulés, avaient une sobriété inhabituelle. Enfin, le premier mouvement de la sonate de Debussy, donné en bis, fut l'occasion d'admirer encore une fois le talent souverain d'Annick Roussin, la perfection de son legato, sa façon de conduire la phrase en intégrant à la ligne d'ensemble,

grâce à de subtiles variations de dynamique ce qui, sous d'autres archets, paraît accessoire ou purement décoratif.

Face à une personnalité aussi affirmée, la pianiste Nathalie Béra-Tagrine pâlisait un peu. Assez indifférente dans Mozart et Beethoven, elle parut plus à l'aise dans Franck, malgré une certaine tendance à solliciter un texte déjà riche en « effets ». Elle fut, par contre, excellente dans Debussy.

On peut donc regretter qu'il n'y ait pas eu entre les deux partenaires cet équilibre et cette complicité si nécessaires dans ce répertoire, qui ne s'acquiert qu'après un long travail en commun. Mais le violon radieux d'Annick Roussin nous a, tout au long du concert, rendus complètement heureux.

partir d'une concertation entre les chefs de chœur du département (83 chorales recensées). Dès lors, une dynamique irrésistible s'est révélée. A la foi et à l'obstination courtoise de Mme de Loustal-Croux et de ses collaborateurs directs, ont succédé l'enthousiasme de Francis Bardot, premier délégué départemental à la musique, puis le dévouement infatigable de Jacques Favart.

L'ADIAM 92 (Association Départementale d'Information et d'Actions Musicales dans les Hauts-de-Seine), créée en 1980, constitue le support juridique et administratif de cette délégation. Patrick Balkany, vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine, en est le président.

Les « Rencontres chorales » des Hauts-de-Seine, patronnées maintenant par l'ADIAM 92, sont l'occasion pour tout amateur du département de participer, par le chant polyphonique à une réalisation de grande envergure. Elles sont ouvertes à toutes et à tous. Les répétitions ont lieu une fois par mois. L'animation musicale est confiée à des chefs prestigieux tels que, cette année, Stéphane Caillat et Michel Piquemal. L'ambiance extraordinaire des ateliers témoigne de la densité du travail et du plaisir éprouvé par chacun dans ces échanges. Le chant choral est certainement une forme d'expression musicale achevée, la plus immédiatement disponible ; peu de personnes se révèlent incapables d'y participer. Le succès des concerts en marque l'apothéose.

Mais nous devons être conscients que ceci n'est qu'une partie de l'édifice musical qui se doit d'être construit dans nos communes, nos quartiers, nos écoles. De telles manifestations, si elles ne rayonnent pas, seront semblables à ces fusées multicolores des nuits de liesse que le vent de l'oubli emporte : sans lendemain. La base solide de cet édifice c'est la faculté donnée enfin à chacun de s'exprimer par la musique selon sa propre sensibilité et par ses propres moyens, mais aussi en essayant de le faire de mieux en mieux.

A Sceaux, la musique prendra-t-elle enfin la place qui lui revient, à travers les concerts, certes, mais aussi et surtout dans le cœur de chacun et par toutes les voies qui peuvent lui être offertes ? Nous pouvons l'espérer. Des moyens nouveaux seront sans doute nécessaires, mais il faudra y ajouter la foi, l'utilisation des compétences, la recherche de la qualité et, alors, nous aurons trouvé une nouvelle possibilité de semer un peu plus de joie.

Pour tous renseignements, vous pouvez écrire à l'ADIAM 92, Hôtel du département, bureau 463, 167, avenue Joliot-Curie, 92015 Nanterre Cedex.

Etienne CLAUDE

Rencontres chorales des Hauts-de-Seine

Une nouvelle dynamique pour la propagation de l'expression musicale

Un événement musical sans précédent dans le département, cela ne fait aucun doute : plus de 400 participants amateurs de tous âges, animés de la même envie viscérale de créer, de promouvoir ensemble une expression musicale de qualité... Ce fut plus qu'un succès.

Peu connaissaient le « Stabat Mater » de Rossini et la « Missa di Gloria » de Puccini pour

solistes, grand cœur et orchestre. Rendre compte de l'exécution par écrit serait fastidieux et vain. Il fallait être « dedans » ou, à la rigueur, faire partie des privilégiés qui réussirent à pénétrer à l'Orangerie de Sceaux le 13 avril, à Ville-d'Avray le 25 et dans la chapelle du séminaire d'Issy-les-Moulineaux le 27 pour pouvoir dire « j'y étais », avec ce je ne sais quoi dans la voix qui révèle le vécu d'un grand moment.

Ces « Rencontres chorales » ont été initialisées par le Centre de rencontres artistiques de l'association « Nuits de Sceaux » en 1977, à



NOËL MONIER

CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

Ginestet

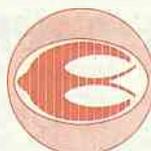
47, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 350.00.03

L'HIRONDELLE

16, place du Général de Gaulle - Sceaux

Remises progressives
LISTES DE MARIAGE

arts de la table • cadeaux



ASSOCIATIONS

15^e festival de l'Orangerie de Sceaux

(Direction artistique Alfred Loewenguth)

La fête de la musique

Organisé sous l'égide du Conseil général des Hauts-de-Seine, le 15^e festival de l'Orangerie de Sceaux se tiendra cette année du 9 juillet au 2 octobre. Quarante concerts seront offerts tous les vendredis, samedis, dimanches et fêtes.

Plusieurs thèmes marqueront le festival 1983. D'abord un hommage à Brahms, né il y a 150 ans, qui s'intitulera « *Autour de Brahms et du romantisme* ». Cet hommage présentera une intégrale de sa musique de chambre, du duo au sextuor. « *Variations autour du trio* » illustrera la diversité des formations à trois instruments. Enfin, « *D'une musique à l'autre* » explorera les domaines les plus variés de la musique de chambre classique, ancienne et populaire.

La commémoration du tricentenaire de la naissance de Jean-Philippe Rameau et une série « *Grands solistes* » consacrés à cinq récitals de piano, seront les deux points forts de cette manifestation.

A noter également que le festival accueillera de jeunes interprètes, lauréats de récents concours.

Des répétitions publiques commentées auront lieu avant certains concerts.

Miguel-Angel Estrella, Jean-Philippe Collard, Patrice Fontanarosa et Anne Queffelec, le Deller Consort, Bruno Rigutto, Daniel Varsano, Olivier Gardon, les quatuors Ivaldi et Loewenguth, le trio Rouvier-Kantorow-Muller, le trio Martinu, l'ensemble « *La Guirlande* », l'ensemble Rameau, l'orchestre de l'Île-de-France, les Virtuoses Français et bien d'autres, se succéderont dans le magnifique bâtiment de J.-H. Mansart auquel statues, tapisseries et tableaux d'époque rendront son décor somptueux d'autrefois, lorsque les premiers hôtes de l'Orangerie s'appelaient Louis XIV, Racine et Lully.

Enfin, cette année, en collaboration avec l'ADIAM 92, des artistes participants donneront un cycle de cours d'interprétation.

Un programme encarté dans le prochain bulletin municipal vous donnera tous les renseignements nécessaires.



Association « Artistes Scéens »

VIII^e Salon

Voici maintenant huit ans que se tient, chaque printemps, le salon des artistes scéens. L'impression qui s'en dégage, pour qui la suit attentivement, est qu'elle ne cesse de s'améliorer, et par la quantité et par la qualité des participants.

Le prix de la ville de Sceaux a été attribué à André Schneider qui exposait deux toiles : un portrait, « *Le modèle au kimono soyeux* » et un paysage, « *Lavandes en montagne* », qui se distingue par sa délicate harmonie ocre et mauve. Marc Auberlet recevait le prix de l'association pour deux tableaux peints en Bretagne, « *Vieux bateau* » et « *Le port de Kercabellec* », où il a su saisir l'incomparable luminosité de cette magnifique région. C'est une toute autre contrée, Madagascar, qu'évoque Gilbert Andriamahaleo, originaire du pays, avec trois gouaches, « *Clairière* », « *Clair de lune* » et « *Souvenir d'enfance* », qui lui ont valu à juste titre le prix de la Maison des Jeunes et de la Culture : une rare maîtrise dans la nostalgique évocation de ces villages lointains qui, paradoxalement, n'apparaissent pas si différents de nos propres campagnes... Le prix du Rotary a été attribué à Martine Le Breton pour ses études de branches et de fleurs, et celui de l'Union des commerçants à Laurent Schmitz pour d'originales gravures intitulées « *Poneys* », « *Les noces de Cana* » et « *La feria del Rocio* ».

Michèle Marinie, hors concours pour avoir reçu le prix du salon en 1981, présentait une grande huile, « *La Trouée III* », où l'on retrouve sa facture bien particulière, faite d'une recherche conjointe des lignes de force et des transparences lumineuses des sujets qu'elle traite. Nous voici loin de la représentation traditionnelle des objets ou de la nature. Ce style moderne, on l'observe également chez René Leroy dont les « *Paysages* » prestement enlevés, en de vigoureux aplats fortement contrastés, sont de la plus solide « *main* ».



Une vue partielle de l'exposition

Il est indispensable de rappeler les noms de Marcel Brulard dont les pointes sèches, rigoureuses, exemplaires, font chaque année l'admiration des visiteurs, de Jacqueline Henriot-Buchi, avec sa « *Nature morte aux poires* » d'une construction très dépouillée, de Marguerite Molina qui, avec « *Le Palud* » se montre égale à elle-même avec un subtil horizon de mer. A noter encore les excellentes aquarelles de Marie-Christine Heinz, « *Les Sanguinaires* » et « *Bretoncelles* », et aussi les subtiles harmonies de couleurs trouvées par André Gily pour sa « *Danseuse* ».

Bref, car nous ne pouvons les citer tous, le salon ne cesse de monter, comme le soulignait M. Ringenbach, maire de Sceaux, qui avait tenu à assister au vernissage de cette exposition, le 12 avril dernier, aux côtés du dynamique Alain Charles, directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture où se tient désormais cette intéressante manifestation.

Alain MOUSTIERS

Scouts de France

Le groupe scout scéen vous invite cordialement à venir assister à son exposition de photos qui aura lieu du 22 au 29 juin prochain à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Écoles).

Le samedi 25 juin, à partir de 16 heures, Jean-Philippe Gausso, photographe, et quelques jeunes du groupe seront présents pour vous

accueillir.

D'autre part, les pionniers remercient de tout cœur ceux qui les ont aidés et les aident encore à réunir la somme nécessaire à leur participation au Jamboree 83 au Canada. Ils vendent actuellement des tee-shirts portant le sigle du Jamboree. Vous pouvez vous les procurer en téléphonant au 350 14 09.

ORANGERIE

RESTAURANT

13, RUE MICHEL-CHARAIRE - SCEAUX

RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE : 350.83.00

nouvelle
carte

OUVERT TOUS LES JOURS MIDI ET SOIR SAUF LE LUNDI

ASSOCIATIONS

Sceaux-Accueil

Art floral

Sceaux-Accueil vous propose une nouvelle activité. Si vous aimez les fleurs mais ne savez pas toujours comment les arranger, Mme Sinatti, monitrice d'art floral, vous conseille, deux fois par trimestre, sur la composition et la conservation de vos bouquets.

Les séances ont débuté le 6 mai dernier. La prochaine réunion aura lieu le vendredi 10 juin, à 14 h et 16 h 30, à l'annexe de la MJC, 5, rue des Imbergères. Vous y apprendrez à réaliser un centre de table.

Le programme « art floral » 1983-1984 est le suivant :

- novembre : bouquet assymétrique ;
- décembre : décor de Noël ;
- janvier : fleurs et branches sur pique-fleurs ;
- mars : bouquet triangulaire.

Permanence

A la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Écoles), tous les lundis, de 14 h à 16 h 30.

Un fichier de bonnes adresses est à votre disposition. Il s'enrichit désormais d'une nouvelle rubrique consacrée aux mamans de jeunes enfants.

Les jours de cuisine, la permanence a lieu au Centre socioculturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux).

Pas de permanence pendant les vacances scolaires, les goûters et les conférences.

Fête de la musique

Mardi 21 juin

Comme l'an passé, les associations musicales de Sceaux marqueront cette journée consacrée à la musique par des manifestations dans différents quartiers de la ville.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au service culturel de la mairie, tél. 661 29 50, poste 308.

Association sportive « Boule de Sceaux »

Malgré des conditions atmosphériques relativement défavorables, ce début de printemps a été marqué par une reprise de l'activité au sein de l'association sportive « Boule de Sceaux ».

Depuis deux mois, en effet, de nombreuses équipes locales participent aux compétitions organisées dans la région et les premiers résultats qu'elles ont obtenus, çà et là, sont le signe prometteur d'une excellente saison 1983.

Le dimanche 27 mars 1983, l'association, conformément au programme des compétitions qu'elle avait arrêté en début d'année, a organisé deux concours quadrettes de 3^e et 4^e divisions qui ont réuni les meilleures équipes du département.

Le premier concours, doté du challenge des commerçants et artisans de Sceaux, a été remporté par l'équipe Benoît de Sèvres qui a battu l'équipe Reynaud du Plessis-Robinson sur le score de 15 à 14.

Les représentants de la « Boule de Sceaux » se sont généralement bien comportés, mais aucune formation locale n'a pu figurer dans les ultimes parties.

Le but final a été lancé par M. Ringenbach, nouveau maire de Sceaux.

Le deuxième concours, en revanche, s'est montré plus favorable aux couleurs du club. Doté de la coupe du Syndicat d'Initiative et de l'Office de Tourisme de Sceaux, cette compétition de 16 quadrettes, 3^e et 4^e divisions, a vu la victoire de l'équipe locale formée de Lacoste Jean-Claude, Hamon Dominique, Bigey et Guyot qui ont battu l'équipe Laurent de Châtenay-Malabry sur le score de 15 à 12.

Le but final a été lancé par M. Bonte, maire adjoint, président de l'Office Municipal des Sports, qui, malgré la pluie, a assisté au déroulement de toute la partie.

Au lendemain de cette manifestation qui a été suivie par de nombreux spectateurs, le président Chadenier et ses collaborateurs tiennent à adresser leurs plus sincères remerciements à tous ceux qui, grâce à leur générosité ou leur contribution personnelle, ont permis l'organisation de cette journée sportive.

A cet égard, nous adressons plus particulièrement notre gratitude à M. Robert, président de l'Union des commerçants et artisans, et à M. Steverlyncx, président du Syndicat d'Initiative, pour la dotation des challenges et la participation aux frais d'organisation.

Nous saluons tout spécialement Mmes Lacoste, Fraioli Elvire et Fraioli Maryse qui, tout au long de la journée, ont apporté leurs concours aux nombreuses tâches matérielles.

Sur la lancée de cette première compétition de l'année, l'association sportive « Boule de Sceaux » a organisé une deuxième journée sportive le dimanche 24 avril 1983 qui réunissait, cette fois-ci, la grande élite de la région.

Le premier concours était doté du challenge de l'Office Municipal et a mis aux prises 32 quadrettes propagande toutes catégories.

Les parties se sont déroulées sous un beau soleil et la victoire est revenue à l'équipe Solignac de la « Boule du 12^e » qui a battu, en finale, une équipe de Sceaux constituée de Lacoste Lucien, Hamon Dominique, Lacoste Jean-Claude et Roy Bernard.

Cette ultime partie s'est déroulée en présence de M. Bonte, maire adjoint, président de l'OMS.

Le deuxième concours, doté du challenge du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux, a réuni 16 quadrettes de 2^e et 3^e divisions.

Il a été remporté par l'équipe Tamburini de Gentilly qui a battu l'équipe Datin de la « Boule du 16^e » sur le score serré de 15 à 14.

Le but de la finale a été lancé par M. Richard Poulain, maire adjoint, président de la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux.

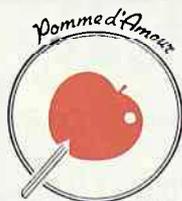
Au nom de l'ensemble des adhérents de la « Boule de Sceaux », le président Chadenier adresse encore ici ses remerciements aux généreux donateurs des challenges, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à la réussite de la journée.

A signaler, par ailleurs, la très large participation du club aux récents championnats de doublettes des Hauts-de-Seine.

Onze équipes, en effet, défendaient les couleurs locales ; quatre d'entre elles sont parvenues aux quarts de finales et l'équipe Guigon/Dufresne s'est inclinée en demi-finale de 4^e division, après avoir frôlé la victoire à plusieurs reprises.

Enfin, respectant la tradition, l'association « Boule de Sceaux » participera activement aux fêtes de Sceaux, en organisant le samedi 11 juin et le dimanche 12 juin prochain, plusieurs compétitions dont l'important concours de 32 doublettes réservé aux équipes cadets et minimes de la région.

Nul doute que le boulodrome recevra encore à cette occasion de très nombreux visiteurs.



Pomme d'Amour
CADEAUX BIJOUTERIE FANTAISIE

« Pomme d'amour,
la boutique que l'on croque à pleines dents ! »

96, Rue Houdan - 92330 Sceaux - Tél. 661.00.37

VOTRE AGENCE DE VOYAGE

Caution A.P.S. - Adhérent S.N.A.V.

séjours • croisières • spectacles
voyages individuels et de groupes

tel. 702.90.63 +

15, RUE HOUDAN (près de l'église) 92330 SCEAUX

**TOP
DEPART**

ASSOCIATIONS

ASBR « Le Béluga »

Section plongée sous-marine

Tout au long de cette saison 1982/83 se sont déroulées, à la piscine des Blagis, les séances d'entraînement de notre club et c'est avec enthousiasme que l'encadrement a fait face au nombre important d'adhérents.

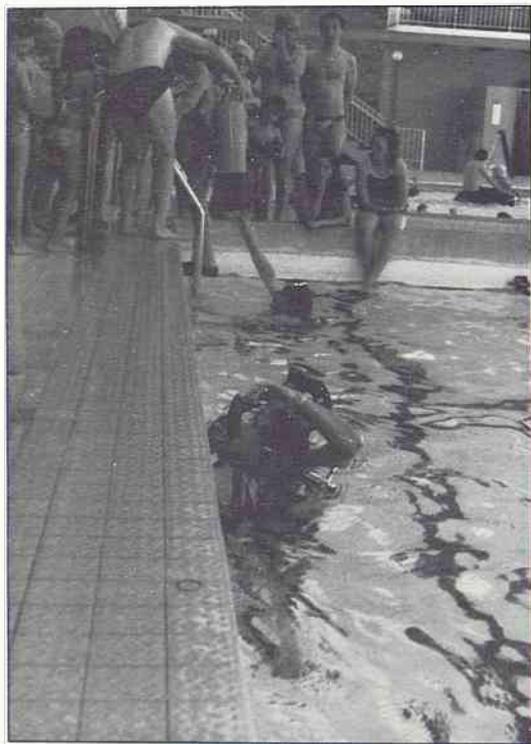
Les résultats sont éloquentes : parmi les nouveaux venus, 30 personnes ont passé les épreuves du Brevet Élémentaire avec succès.

« Le Béluga » s'est équipé cette saison d'une station de gonflage et nous espérons accroître en 1983/84 le nombre de bouteilles et de détenteurs.

Nos nageurs avec palmes se sont également bien distingués. En effet, notre club se classe 3^e du général sur 10 clubs engagés. Le bilan global de cette saison est donc très positif.

« Le Béluga » organisera le dimanche 5 juin prochain à la piscine des Blagis, une journée d'animation de sports nautiques avec projection de diapositives. Nous vous y attendons tous.

La saison 1983/84 commencera fin septembre. Nous espérons vous retrouver, anciens et nouveaux, très nombreux.



L'entraînement des plongeurs

Association des Anciens Combattants

Nécrologie

Notre bon camarade Pierre Grossin nous a quittés. Il était né en 1895 et habitait 8, rue Jacqueline. Il avait fait la guerre de 1914-18 dans l'artillerie et y avait reçu de graves blessures qui lui avaient valu un taux d'invalidité permanente de 75 %. Il avait été décoré de la Croix de Guerre au front, puis de la Médaille militaire en 1957. Il participait à nos activités et était présent chaque année à notre repas du 11 novembre. Il a été accompagné à sa dernière demeure par le drapeau de l'association et une délégation. A sa famille, nous renouvelons l'expression de nos condoléances émues.

Adhésions

L'association voit venir à elle de nouveaux adhérents qui n'avaient pas pensé, jusqu'alors, à y adhérer. Pour une modeste cotisation annuelle, l'Ancien Combattant se sent plus proche de ses camarades et soutient ainsi l'action menée pour la défense des droits de ceux qui ont combattu pour le pays et la liberté. Il y a certainement à Sceaux d'autres Anciens Combattants qui pourraient venir grossir nos rangs et combler les vides qui, malheureusement, se creusent inexorablement. Nous faisons donc appel à ceux-là, à quelque génération qu'ils appartiennent, pour qu'ils nous rejoignent. Ils sont assurés de trouver le meilleur accueil dans une association où règne un esprit de franche camaraderie et où chacun se sent à l'aise quelles que soient ses convictions politiques ou religieuses.

Activités diverses

L'association a été représentée par une délégation et son drapeau aux réunions et cérémonies suivantes :

- samedi 26 mars : célébration du 60^e anniversaire de la flamme sous l'Arc de Triomphe, flamme qui n'a jamais été éteinte et a été ravivée chaque jour par une délégation d'Anciens Combattants ;
- samedi 16 avril : assemblée générale au siège de l'Union Fédérale de la Région Parisienne ;
- dimanche 17 avril : congrès régional de l'UFRP organisé par l'association des Anciens Combattants de Montgeron (Essonne) ;

• dimanche 1^{er} mai : ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe à l'invitation du comité de Paris ;

• dimanche 8 mai : cérémonie au monument aux morts de la ville, à l'invitation de la municipalité.

Acte de vandalisme

Depuis 1947, l'association se fait un devoir d'entretenir, à ses frais, le drapeau tricolore qui flotte au milieu du carré militaire du cimetière communal. Or, nous avons appris, avec tristesse, qu'il a été dérobé. Il s'agit là d'un acte inqualifiable dont le ou les auteurs n'ont pas à être fiers car cet emblème est la marque du culte du souvenir que les survivants vouent à leurs camarades qui ont sacrifié leur vie pour la patrie. L'association continuera, comme par le passé, à s'occuper de ce drapeau.

Permanences

La prochaine permanence aura lieu le dimanche 5 juin, de 10 h à 12 h dans la salle du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie, et la suivante, le dimanche 2 octobre.

Association « Alliance Brisée »

« L'Alliance Brisée » a reçu, le 5 mai dernier, une délégation de Canadiennes, chefs de famille monoparentale, venues étudier en France les objectifs et le fonctionnement d'une association pour femmes seules.

Une table ronde a eu lieu aux baraquements et les divers et nombreux problèmes qui se posent aux femmes seules ont été évoqués.

Un buffet campagnard a clôturé cette séance de travail et un échange de renseignements et de correspondance va se poursuivre entre nos deux associations.

Nous continuerons nos démarches auprès des pouvoirs publics pour améliorer notre sort.

Venez nous rejoindre. Pour toute information, vous pouvez contacter « l'Alliance Brisée », 59, av. Georges-Clemenceau ou téléphoner au 350 07 03.

A. ORTIN

15, av. Georges Clémenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

ANCIENNEMENT GELIN

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES
RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

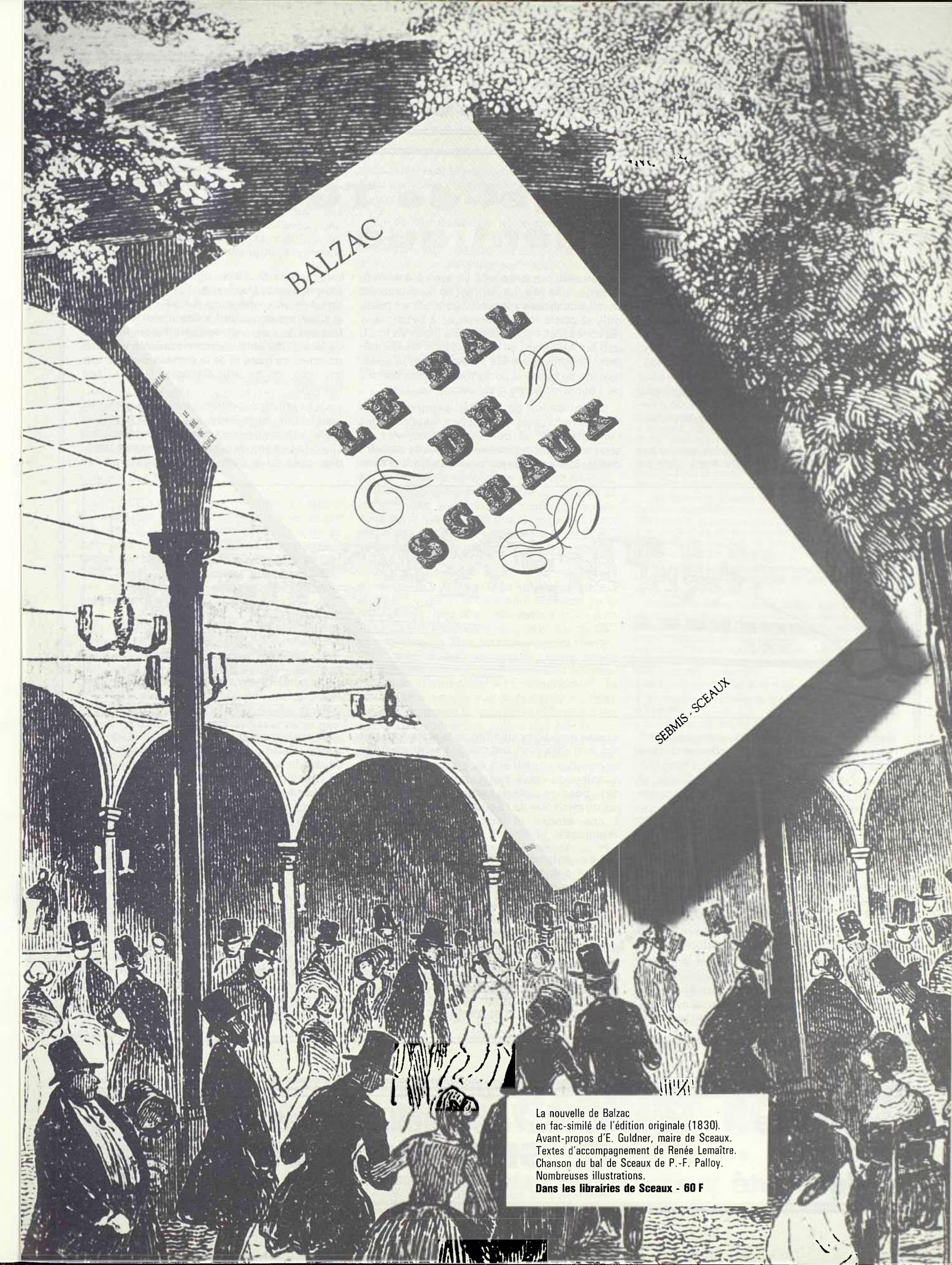
ENCADREUR

Ancienne Élève des Métiers d'Art

GRAVURES ANCIENNES - ENCADREMENTS TOUS STYLES
EX-LIBRIS - OBJETS - CADEAUX

29, rue des écoles - SCEAUX - tel. 702. 63.33

ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h - fermé le mercredi et samedi après-midi



BALZAC

LE BAL
&
SCEAUX

SEBMS - SCEAUX

La nouvelle de Balzac
en fac-similé de l'édition originale (1830).
Avant-propos d'E. Guldner, maire de Sceaux.
Textes d'accompagnement de Renée Lemaître.
Chanson du bal de Sceaux de P.-F. Palloy.
Nombreuses illustrations.
Dans les librairies de Sceaux - 60 F

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Le projet de TGV Atlantique

Le 22 septembre 1981, inaugurant le tronçon sud de la ligne nouvelle Paris-sud-est, le président de la République a demandé à la SNCF de préparer le projet de train à grande vitesse dit TGV Atlantique. Cette déclaration a été confirmée ensuite par le ministre des Transports, puis le gouvernement a cité le 4 novembre 1982, parmi les investissements dont le principe était retenu, celui du TGV Atlantique ; le conseil des ministres du 10 novembre 1982 a décidé d'engager la procédure de mise à l'enquête d'utilité publique.

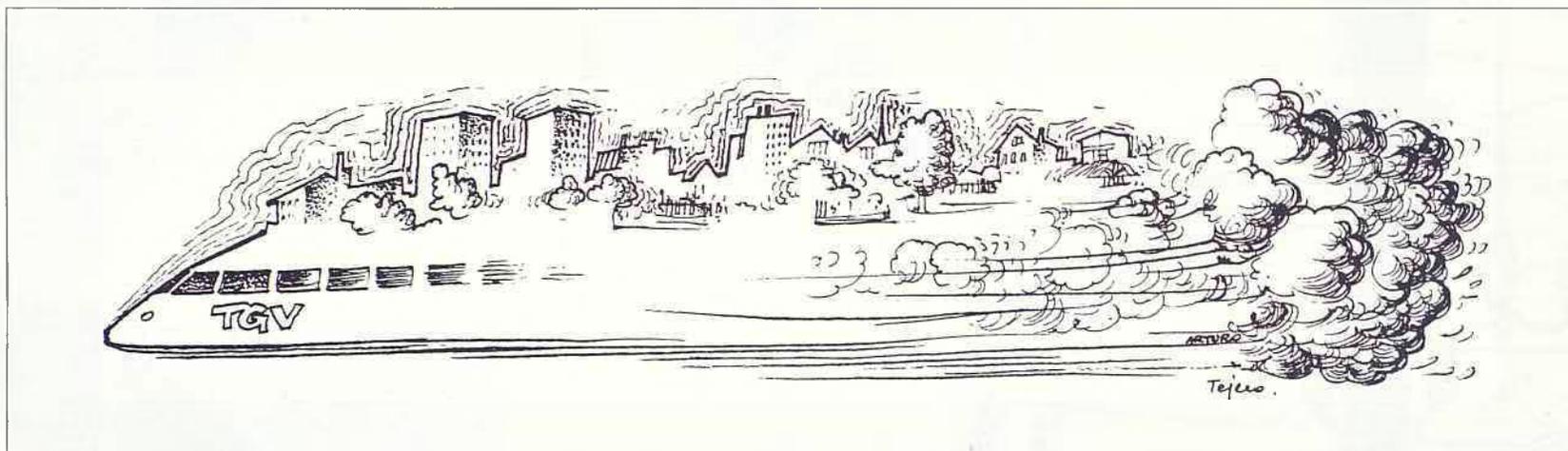
La SNCF a poursuivi les études avec d'autant plus d'ardeur que le TGV Paris-Lyon lui

versés avait pu se réaliser. La ligne étant entièrement clôturée comporte de nombreuses trouées destinées à la rendre perméable : ponts rails et ponts routes, passages à bétail dans les zones d'élevage, passages à gibier en forêt, soit pratiquement un passage tous les kilomètres ; l'hydrologie a été préservée par la construction de buses et ponts hydrauliques partout où l'opportunité en a été reconnue.

La réalisation de la ligne, commencée en 1976, a fait l'objet de marchés distincts pour l'infrastructure et pour les équipements de superstructure, méthode ayant montré son efficacité. Bien entendu les impératifs de la grande

vergence de plusieurs lignes vers les nœuds ferroviaires du Mans et de Tours. L'augmentation du nombre des voies entre Paris et Orléans et Chartres conduirait à des investissements très onéreux et la vitesse serait alors toujours limitée à 200 km/h, compte-tenu des caractéristiques du tracé et de la signalisation qu'elle implique : on ne peut dissocier TGV et ligne nouvelle.

Or la principale difficulté d'un tel projet, la pénétration dans Paris, est pour la SNCF ici facile à résoudre en utilisant les terrains dont elle a la gestion depuis de nombreuses décades, ceux de la plate-forme autrefois prévue



apparaît comme une réussite atteignant bien l'objectif fixé, à savoir décongestionner la ligne Paris-Lyon et accélérer les relations ferroviaires vers la Méditerranée, l'Italie, la Suisse, et cela dans le cadre d'une rentabilité financière convenable.

Les principales options ayant fait leur preuve sont les suivantes :

- spécialisation du trafic voyageurs sur une ligne nouvelle ;
- compatibilité avec les lignes actuelles sur lesquelles les rames TGV poursuivent leurs parcours pour desservir les gares importantes ;
- accessibilité des TGV à la 2^e classe avec la tarification en vigueur sur les autres trains.

L'expérience de la ligne sud-est a montré qu'après études minutieuses de variantes faites en accord avec les services du ministère de l'Agriculture et du ministère de l'Environnement, l'insertion de la ligne dans les sites tra-

vitesse quant à la stabilité de la plate-forme et des ouvrages d'art, ont conduit à des mesures exigeantes en matière de préparation du sol d'assise, du choix des matériaux de remblai, de la pose du ballast. Les meilleurs laboratoires du ministère de l'Équipement ont participé à ces études et aux contrôles qu'elles impliquent.

Bien entendu toute l'expérience ainsi acquise doit être conservée pour la mise au point et la réalisation du TGV Atlantique.

La SNCF a exposé que cette ligne nouvelle lui semblait nécessaire pour répondre à la croissance régulière du trafic entre Paris et l'ouest ou le sud-ouest de la France, (il a doublé au cours des 30 dernières années) et pour pallier les difficultés qui s'amplifient sur Paris-Le Mans et Paris-Tours, dues à la simultanéité des pointes du trafic voyageur (banlieue, grande couronne, grandes lignes) et à la con-

pour une ligne nouvelle Paris-Chartres par Gallardon. Cette plate-forme est accessible, au départ de la gare Montparnasse, dès le dépôt de Châtillon, donc en amont des zones saturées de Juvisy et Versailles.

Le dossier de l'ensemble du projet a été présenté par la SNCF à son conseil d'administration, le 27 janvier 1982. Puis le ministre d'État, ministre des Transports, a demandé un approfondissement du dossier et une concertation au sein d'une commission largement ouverte aux acteurs sociaux les plus concernés. Le rapport de cette commission, daté du 1^{er} juillet 1982, conclut à un avis favorable à la prise en considération du projet TGV Atlantique.

Enfin le ministère de l'Environnement a constitué à la fin de l'année 1982 une commission chargée d'étudier l'impact du projet sur l'environnement.

Comme le savent les Scéens, la plate-forme

**entreprise
générale
d'électricité**



**INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION**

R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX — Tél. 350.17.29 +
Ateliers : 22, rue des Écoles

S.A. au Capital de 300.000 F — QUALIFELEC IV 742

URBANISME - ÉQUIPEMENT

« de Gallardon » traverse notre ville du nord au sud et constitue une réserve au profit de l'État. Dès 1981 l'accord des services de l'État, nécessaire pour établir le Plan d'Occupation des Sols, a été obtenu pour que figure dans le rapport de présentation du POS la mention suivante, concernant cette plate-forme réservée à l'État :

« La commune ne donnera son accord qu'à la condition que cet aménagement ne comporte pas de nuisances, notamment grâce à une réalisation largement souterraine permettant de maintenir en surface d'importants espaces verts ».

Puis, au printemps 1982, une lettre a été adressée à la SNCF, transmettant une délibération du conseil municipal demandant que la mise au point du projet se fasse en concertation avec la ville, en vue de réduire les nuisances pendant et après les travaux et d'utiliser les terrains de surface conformément aux besoins des habitants.

La SNCF a répondu le 5 mai 1982, en reconnaissant que le secteur concerné était assez sensible, et qu'avant d'aller plus loin dans la mise au point du projet il fallait effectuer des levés complémentaires, des sondages, et procéder à une étude d'impact. Quelques sondages ont en effet été réalisés et d'autres sont prévus dans les prochaines semaines.

Enfin les perspectives d'utilisation des terrains de surface ont été affirmées : maintien des occupations actuelles (baraquements, jardins familiaux) et possibilité d'implanter certains équipements sportifs ou artisanaux. La SNCF n'y est pas opposée dans le principe mais, donnant la priorité à la préparation des chantiers de travaux du TGV, estime ne pas pouvoir actuellement préciser les modalités administratives et financières de telles occupations.

Fin avril 1983, le gouvernement a fait connaître que la SNCF, après une phase de concertation, avait achevé « la mise au point du dossier permettant d'apprécier l'impact du tracé qui lèse le moins possible les intérêts particuliers en faisant ressortir l'intérêt général présenté par la nouvelle ligne ».

Le gouvernement souhaite que ce document puisse être soumis à l'enquête d'utilité publique et que celle-ci ait lieu avant la période des grandes vacances. C'est pourquoi M. le préfet, commissaire de la République du département d'Eure-et-Loir, nommé coordonnateur de cette procédure par décision du ministre des Transports, a prévu de faire effectuer cette enquête du 25 mai au 6 juillet 1983, et, pour la zone qui

nous intéresse, à la sous-préfecture d'Antony, ainsi que dans chaque mairie des communes concernées par le projet.

En ce qui concerne notre commune une enquête conjointe sur la modification du POS se déroulera aux mêmes jours. En effet, si l'emprise existe (ce qui dispense de toute expropriation), le passage du TGV n'est pas mentionné dans le texte actuel de la liste des terrains réservés. Or, il doit l'être explicitement.

Le lieu de ces enquêtes sera les bureaux des services techniques, 132, rue Houdan. Un représentant de la SNCF y siègera aux dates et heures suivantes :

- mercredi 8 juin de 15 h à 18 h ;
- samedi 18 juin de 9 h à 12 h ;
- mercredi 22 juin de 15 h à 19 h.

Selon les renseignements portés à notre connaissance, au dossier d'enquête proprement dit, serait jointe une notice de la RATP exposant l'intérêt que présenterait un site propre en surface pour transports en commun locaux. Sous cette forme un tel projet risquerait d'apporter dans le tissu urbain une coupure et des nuisances et ne pourrait donc pas être accepté.

Quoi qu'il en soit, et pour tout aménagement envisagé, la position de la ville consistera à affirmer l'unité et le caractère agréable de la ville actuelle, déjà soulignés dans le POS : il ne doit pas être concevable que le projet de TGV y porte atteinte. Des garanties seront demandées sur le niveau maximum de bruit acceptable, conformes aux recommandations édictées par le secrétariat d'État à l'Environnement ; la prolongation vers le sud de la partie couverte serait évidemment la solution la plus sûre à cet égard. Un programme précis des conditions d'exécution des travaux devrait également être étudié préalablement, ayant pour but d'éliminer toute gêne notable et l'engagement de remise en état de la voirie devrait être obtenu si des détériorations étaient constatées en fin de chantier.

Enfin, la ville devra renouveler avec insistance sa demande, après achèvement des travaux, d'avoir la maîtrise des terrains de surface, avec des conditions financières acceptables. Ces terrains, qui dépassent de beaucoup la stricte emprise du TGV, constituent en effet la seule réserve foncière de quelque importance pour la commune, et cela assez près de la zone centrale de son territoire. Il est indispensable de veiller à leur meilleur aménagement possible pour la population scéenne.

Toutes les observations ci-dessus seront portées à la connaissance de la SNCF et du com-

missaire enquêteur ; elles devraient normalement conduire à des améliorations du projet avant sa déclaration d'utilité publique. Bien entendu cette procédure ne préjuge pas de l'approbation définitive de l'opération ni des dates de réalisation : elles sont évidemment liées au financement du projet sur lequel il semble qu'aucun engagement précis n'ait encore été pris.

André HERZOG

Maire adjoint

chargé de l'urbanisme, du plan d'équipements, des opérations foncières et immobilières



L'enquête d'utilité publique

Un arrêté interpréfectoral en date du 2 mai 1983 a prescrit conjointement l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de desserte de l'ouest et du sud-ouest de la France par le train à grande vitesse dit TGV Atlantique, et l'enquête publique sur la modification des plans d'occupation des sols des communes concernées, dont Sceaux.

Les dossiers soumis en enquête seront déposés pendant quarante-trois jours, du 25 mai au 6 juillet 1983 inclus, et pour ce qui concerne le département, à la préfecture de Nanterre et à la sous-préfecture d'Antony, chaque jour, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Ces dossiers pourront également y être consultés le samedi 28 mai et le samedi 25 juin, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Pendant le même délai, un dossier sommaire, comportant les pièces essentielles, dont l'étude d'impact et le dossier relatif à la modification du plan d'occupation des sols de la commune, sera déposé dans les locaux des services techniques municipaux, 132, rue Houdan, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à savoir :

- le lundi, de 13 h 30 à 17 h 45 ;
- du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45 ;
- le samedi, de 8 h 30 à 12 h.

Par ailleurs, le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public dans les conditions suivantes : les 27, 28 et 29 juin 1983, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, à la sous-préfecture d'Antony.

Un agent de la SNCF se tiendra à la disposition du public dans les locaux des services techniques municipaux pour donner toute information technique, aux dates et heures ci-après :

- mercredi 8 juin, de 15 h à 18 h ;
- samedi 18 juin, de 9 h à 12 h ;
- mercredi 22 juin, de 15 h à 19 h.

En complément de la procédure légale, la municipalité a organisé une conférence d'information générale ouverte à tous sur le TGV actuel et le projet Atlantique, le mercredi 1^{er} juin 1983, à 21 h, à l'ancienne mairie.

La commission extra-municipale du TGV se réunira le 9 juin à 21 h, à la mairie, afin de discuter des observations souhaitables à présenter à l'enquête.

Enfin, durant toute la durée de l'enquête, une mini exposition de documents graphiques préparés par les services de la SNCF sera mise en place dans le hall des services techniques.



toutes assurances **CABINET ROBERT**
incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Extension du foyer résidence pour personnes âgées de la rue des Imbergères

Le foyer résidence pour personnes âgées a été construit par la ville en 1967 sous forme de deux bâtiments parallèles (n°s 3 et 4 sur le plan) sans aucun rapport avec le tissu urbain traditionnel, et représentant 33 logements, un restaurant et sa cuisine ainsi qu'un foyer.

La municipalité, devant l'accroissement de la demande en la matière et le succès grandissant de son restaurant ouvert également aux non résidents (80 personnes par jour, en incluant le portage à domicile), a décidé d'accroître sa capacité d'accueil, d'une part, en construisant un nouvel immeuble de deux étages (plus combles) « à la Mansart », soit 20 logements, avec un nouveau foyer s'ouvrant au sud et à rez-de-jardin sur le très beau parc de l'ancienne propriété Fourcade (n° 1 sur le plan), d'autre part, en réhabilitant le bâtiment du 19, rue des Imbergères (ex-blanchisserie Morisseau, n° 2 sur le plan) comprenant 6 logements.

Parallèlement, les deux bâtiments actuels reçoivent une toiture à deux pentes avec capteurs solaires en remplacement de la toiture-terrasse existante et une isolation thermique par l'extérieur incluant le changement des fenêtres.

L'accès à la résidence ainsi transformée se fera par le porche du 19, rue des Imbergères,

typique du bâti du vieux Sceaux, une grille reconstituant l'alignement d'origine au droit des bâtiments actuels.



Le porche du 19, rue des Imbergères

L'opération commencera par la démolition des hangars disgracieux qui abritaient récemment encore la société Mécaelectric, celle-ci n'ayant pas donné suite aux propositions faites pour sa réimplantation à Sceaux.

Les travaux, dont la durée sera d'environ 16 mois, incluent également le traitement du jardin avec reconstruction de la galerie en liaison entre les bâtiments actuels, sous forme de serre, de façon à permettre l'aménagement paysagé de l'ensemble des espaces extérieurs.

Montage de l'opération

Sur les conseils de M. Mermet, dynamique président de l'Office Municipal d'HLM, le montage suivant a été adopté par la municipalité de façon à se placer dans les conditions financières les meilleures, à savoir :

- bâtiment neuf : bail à construction de 65 ans consenti par la ville à l'OMHLM ;
- foyer résidence actuel : bail amphytéotique de 65 ans également au bénéfice de l'OMHLM ;
- immeuble du 19, rue des Imbergères : cession par la ville à l'OMHLM pour la somme de 714 000 F.

La totalité de la conduite de cette opération a donc été confiée à l'Office Municipal d'HLM pour le compte de la ville.

Aspects financiers

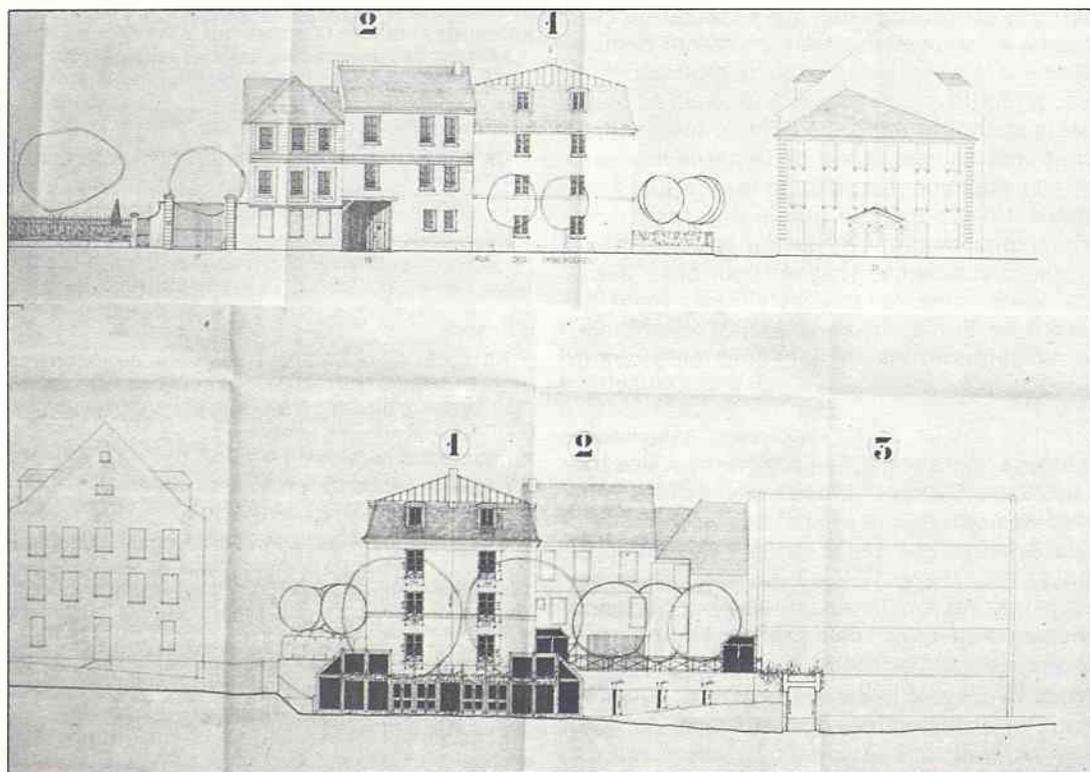
Le montant global des travaux se situe à hauteur de 14,7 millions, valeur décembre 1982, se répartissant de la façon suivante :

- bâtiment neuf 5,4 millions
- foyer existant 6,7 millions
- 19 rue des Imbergères 2,6 millions dont 830 000 F pour la Voirie et Réseaux Divers et espaces verts.

Le financement (très complexe) fait appel :
— pour le bâtiment neuf, à un prêt de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) de 440 000 F, à un prêt Caisse d'Épargne de 109 000 F, le reste relevant du financement Prêt Localisé Aidé (PLA), la ville prenant en charge l'équipement des cuisines pour 165 000 F ;
— pour le foyer existant, au financement PLA en totalité ;
— pour le 19, rue des Imbergères, au financement PLA à hauteur de 1,7 million, des subventions ayant été obtenues de l'État pour 222 000 F, de la région pour 127 000 F, du département pour 63 500 F. La ville, qui participe au financement pour 374 000 F, décidera de l'attribution des deux-tiers de ces logements.

Bernard SIMONNET
architecte DESA

directeur des services techniques municipaux



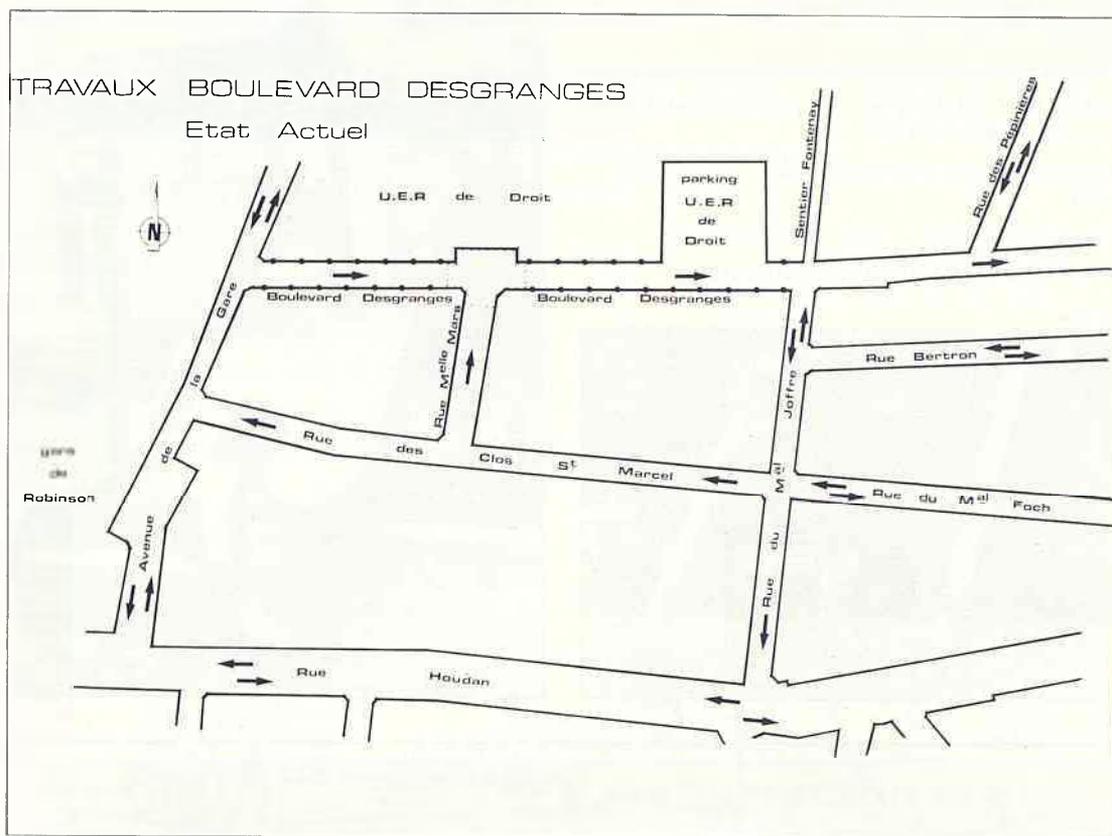
Façade rue des Imbergères et sur jardin

ETS. BASSEREAU
fabrique, pose, entretien et répare
TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNITIENS
3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE
entreprise PRIEZ
22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92-FONTENAY-AUX-ROSES
service dépannage rapide
AGRÉE G.D.F. **tel. 350-24-40**

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Boulevard Desgranges



sensus s'est dégagé sur un certain nombre de mesures à mettre à l'essai, à savoir :

- suppression des bornes coté sud, entre l'avenue de la Gare et l'entrée du parking de l'UER de Droit ;
- stationnement unilatéral non alterné, côté sud, avec mise en place d'une signalisation horizontale entre l'avenue de la Gare et l'entrée du parking de l'UER de Droit ;
- inversion du sens unique de circulation rue Mademoiselle-Mars, la circulation s'effectuant dans le sens nord-sud ;
- rétablissement du double sens de circulation boulevard Desgranges, entre le parking de l'UER de Droit et la rue des Pépinières, avec présignalisation et mise en place d'un « stop » au débouché de la rue du Maréchal-Joffre ;
- interdiction du stationnement des deux côtés, entre l'entrée du parking de l'UER de Droit et la rue des Pépinières.

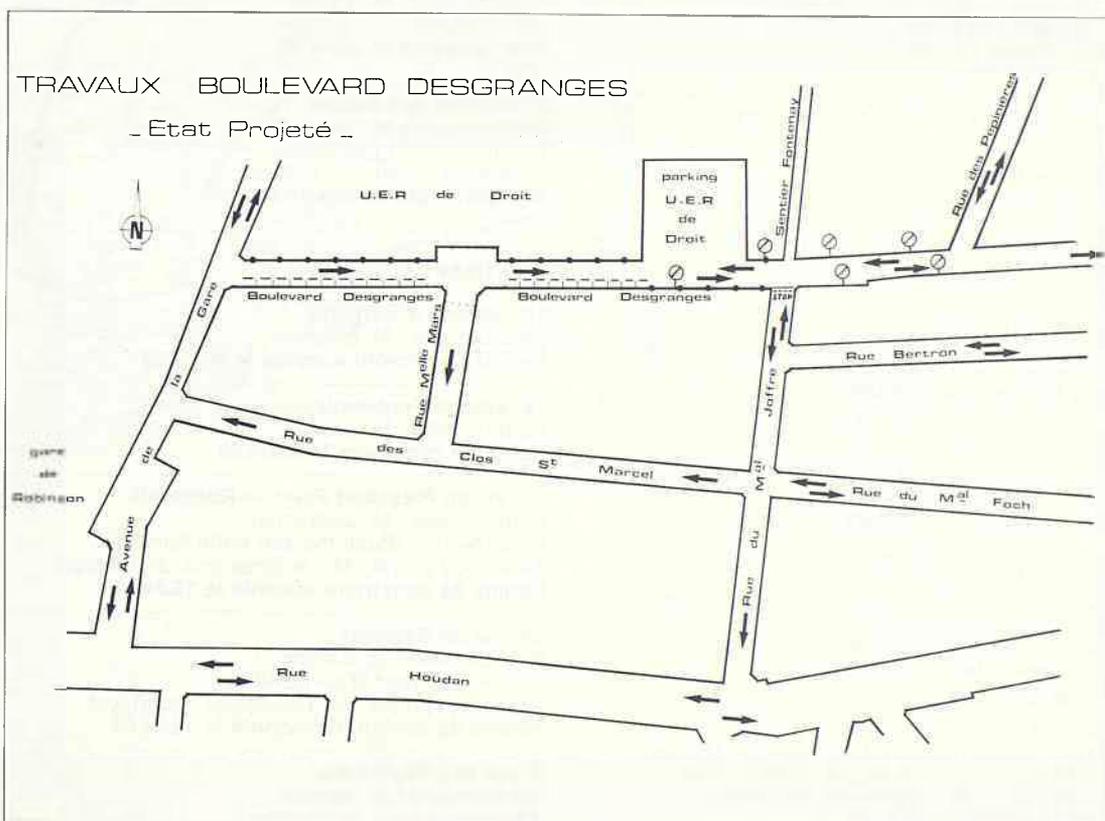
M. le maire a clos la réunion en remerciant la quarantaine de personnes présentes et en proposant de se réunir à nouveau dans quelques mois si, à l'usage, les aménagements proposés devaient se révéler inappropriés.

M. Ringenbach, maire de Sceaux, a présidé le 5 mai dernier, dans le préau de l'école primaire du groupe scolaire des Clos Saint-Marcel, une réunion des riverains du boulevard Desgranges à laquelle assistaient, pour la municipalité, plusieurs maires-adjoints : M. Herzog chargé de l'urbanisme, M. le Général Benoit chargé des travaux, M. Poulain chargé des relations publiques ainsi que M. Simonnet directeur des services techniques et M. Rouillard responsable du secteur de la voirie.

M. Ringenbach a exposé que le principe de telles réunions s'inscrit dans le cadre de la politique de participation annoncée par la municipalité.

M. Simonnet a ensuite brossé un historique des études et des travaux (cf : bulletin municipal n° 120 d'octobre 1982, p. 8) puis a exposé les divers aménagements possibles au regard des observations formulées par les habitants du quartier et qui portent principalement sur la présence de bornes destinées à éviter le stationnement sur les deux trottoirs.

A l'issue d'un vaste débat au cours duquel chacun a pu exposer son point de vue, un con-



**MENUISERIE • BOIS DÉTAIL
CLÉ MINUTE • SURVITRAGE**

ets CHATEAU

86, rue Houdan (rue piétonne) - 92330 SCEAUX ☎ 661 01 25
RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

**PEINTURES
PAPIERS PEINTS et TISSUS
DÉCORATION - RAVALEMENT**

r. bourgoin

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) - 92330 SCEAUX
DEVIS GRATUITS ☎ 702.59.17 24h sur 24

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Des travaux dans la ville

Voirie

Dans le cadre de son programme de rénovation du réseau de distribution, Gaz de France procède au remplacement des canalisations rue Claude-Debussy, avenues Jean-Racine et Lulli.

Des réfections définitives de chaussée sont par ailleurs entreprises rues Massenet et Mozart, à la suite de l'intervention de Gaz de France, ainsi que rue de la Flèche, à l'issue des travaux effectués par la Compagnie des Eaux.

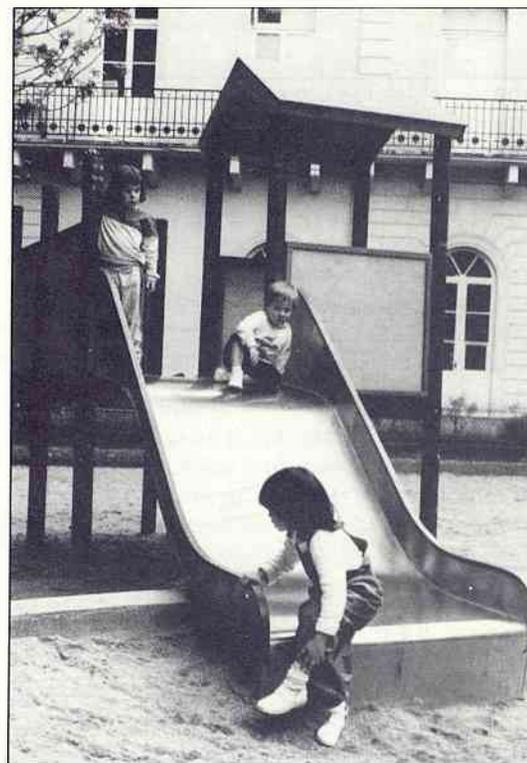
Signalisation

A la demande des usagers et sur recommandation de la Commission extra-municipale spécialisée, la municipalité a décidé la mise en place de panneaux de signalisation rappelant aux automobilistes la présence des passages piétons lumineux au droit de l'entrée principale du lycée Lakanal, avenue du Président-Franklin-Roosevelt, ainsi qu'au carrefour formé par les rues Quesney, Eugène-Maison et des Chêneaux.

Installation de jeux au jardin de la Ménagerie

L'aire de jeux pour enfants située dans le jardin de la Ménagerie vient de recevoir quelques nouveaux jeux en bois :

- une guérite avec glissade vers le bac à sable ;
- une balançoire à deux places ;
- une barre fixe de trois éléments.



Permis de construire ou de démolir

Avis

6, rue des Pépinières
Pétitionnaire : M. Herpin
Agrandissement d'un pavillon
Auteur du projet : M. Carnoy, agréé en architecture
Avis favorable sous réserve le 22.04.83

151, rue Houdan
Pétitionnaire : M. Robert
Aménagement d'une vitrine commerciale
Auteur du projet : M. Moret, décorateur
Avis favorable le 22.04.83

13, rue Léo-Delibes
Pétitionnaire : M. Bertocchi (auteur du projet)
Terrasse couverte et garage
Avis favorable le 22.04.83

38, rue du Lycée
Pétitionnaire : M. Riccardi (auteur du projet)
Édification d'une clôture
Avis favorable le 22.04.83

1 à 9, rue Léon-Blum
Pétitionnaire : M. Mermet, OPHLM de Sceaux
Construction d'un parking sous jardin
Auteurs du projet : MM. Massip et Bouat, architectes
Avis favorable le 22.04.83

151, rue Houdan
Pétitionnaire : M. Bonot (Sté Sceaux-Optique)
Aménagement d'une vitrine commerciale
Auteur du projet : M. Moret, décorateur
Avis favorable le 25.04.83

15, rue Georges-Bizet
Pétitionnaire : M. Brosse
Construction d'un garage
Avis favorable le 28.04.83

2, impasse des Aulnes
Pétitionnaire : M. Ourabah
Extension d'un pavillon
Auteur du projet : M. Loiseau
Avis favorable le 3.05.83

Décisions

10, rue des Imbergères
Pétitionnaire : M. Cicchini
Permis de démolir accordé le 06.04.83

18, avenue Fontenelle
Pétitionnaire : M. Lasry
Refus de construire le 07.04.83

41, av. du Président Franklin-Roosevelt
Pétitionnaire : M. Casparian
Construction d'une maison multi-familiale
Auteur du projet : M. de Champris, architecte
Permis de construire accordé le 13.04.83

26, rue de Bagneux
Pétitionnaire : M. Gaigne
Agrandissement d'un pavillon
Auteur du projet : M. Trousseau, architecte
Permis de construire accordé le 18.04.83

6, rue des Pépinières
Pétitionnaire : M. Herpin
Agrandissement de pavillon

Auteur du projet : M. Carnoy, agréé en architecture
Permis de construire accordé le 24.04.83.

9, avenue de Poitou
Pétitionnaire : M. Fabre
Modification de façade
Auteur du projet : M. Dupont Leroux, architecte
Permis de construire accordé le 26.04.83

4 ter, rue du Docteur-Berger
Pétitionnaire : Sté Dallas
Modification d'une vitrine de magasin
Auteur du projet : bureau d'études et réalisations architecturales
Permis de construire accordé le 27.04.83

4, rue Marguerite-Renaudin
Pétitionnaire : M. le président du conseil d'administration de la Maison de retraite communale Renaudin
Permis de démolir accordé le 27.04.83

13, rue Léo-Delibes
Pétitionnaire : M. Bertocchi (auteur du projet)
Édification d'une terrasse couverte et d'un garage
Permis de construire accordé le 29.04.83

151, rue Houdan
Pétitionnaire : M. Robert
Aménagement d'une vitrine commerciale
Auteur du projet : M. Moret, décorateur
Permis accordé le 29.04.83

151, rue Houdan
Pétitionnaire : M. Bonot (Sté Sceaux-Optique)
Aménagement d'une vitrine commerciale
Auteur du projet : M. Moret, décorateur
Permis accordé le 03.05.83

CHARLES GERARD

c'est aussi

une **BOUTIQUE~CADEAUX** et **BIJOUX~FANTAISIE** à des prix «jeunes»

102, rue Houdan - 92330/SCEAUX - tel. 350.23.97

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Minibus

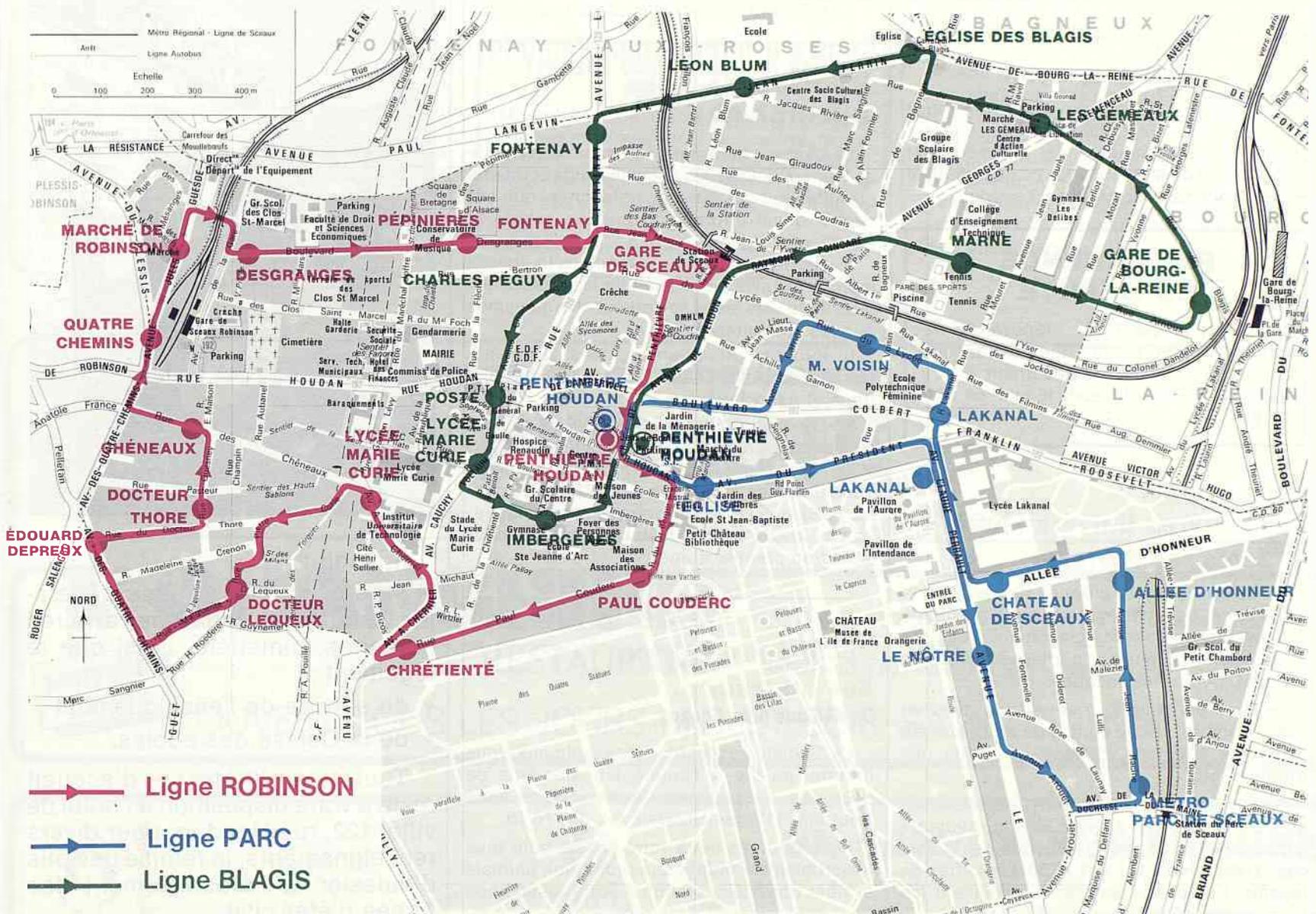
Desserte du quartier des Châteaux-Sablons

De nombreux habitants du quartier des Châteaux-Sablons ont exprimé le souhait que la ligne Robinson du réseau de minibus desserve la partie sud de leur quartier. La pente importante du secteur et la longueur du trajet à parcourir rendaient en effet difficile l'accès à ce moyen de transports aux personnes les plus éloignées et notamment aux personnes âgées.

Une déviation a été mise en place le lundi 16 mai. L'itinéraire de la ligne Robinson, indiqué sur le plan ci-joint, emprunte désormais, depuis l'avenue

Alphonse-Cherrier, la rue Pierre-Curie sur toute sa longueur, la rue Marguerite, l'avenue Edouard-Depreux, la rue du Docteur-Thore dans le sens ouest-est jusqu'à la rue Quesney où les minibus retrouvent leur parcours habituel. Deux arrêts ont été installés : rue Pierre-Curie, au niveau de la rue du Docteur-Lequeux, et avenue Edouard-Depreux, au niveau de l'arrêt de la RATP.

Cette modification est réalisée à titre expérimental sans changement d'horaires. De petits aménagements pourraient, le cas échéant, être apportés afin d'assurer l'exploitation du service dans les meilleures conditions possibles pour l'ensemble des usagers.



CHARLES GÉRARD
bijouterie-horlogerie

JOAILLIER - FABRICANT

96, RUE HOUDAN TEL. 661 02 14

COMMUNIQUÉS

Musée de l'Ile-de-France

Colbert au pavillon de l'Aurore

L'année 1983, qui marque le tricentenaire de la mort du grand ministre de Louis XIV, est l'année Colbert.

Le musée de l'Ile-de-France, installé dans le splendide domaine de Sceaux créé par Colbert, ne pouvait se dispenser d'évoquer sa mémoire.

A cette occasion, il a été décidé de rouvrir au public le plus célèbre édifice de Sceaux, le Pavillon de l'Aurore, décoré d'une coupole de

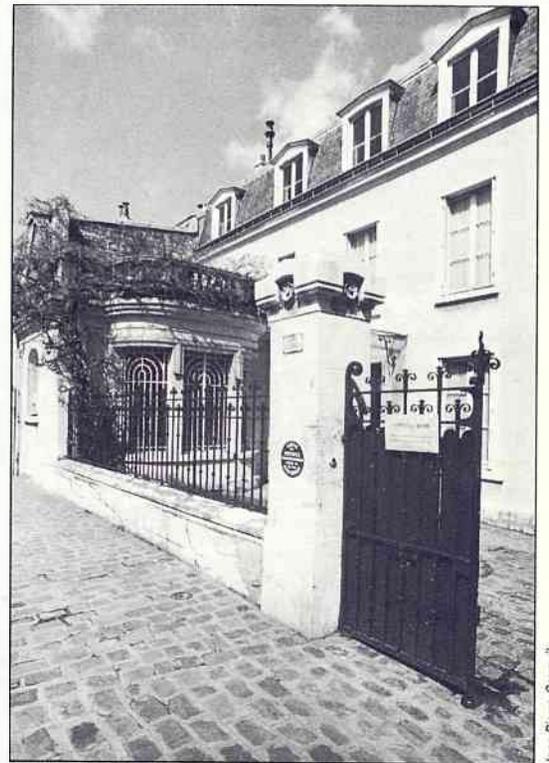
Lebrun, et d'y présenter au moyen de mannequins, de costumes, de mobilier et d'œuvres d'art du XVII^e siècle, une évocation de Colbert et de ses familiers dans le cadre de son cabinet de travail.

L'exposition a ouvert ses portes le 25 mai dernier et se tiendra jusqu'au 25 septembre, aux heures suivantes :

- le lundi et le vendredi, de 14 h à 18 h ;
- le mercredi et le jeudi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ;
- le samedi et le dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Pour une meilleure qualité du service public, la mairie s'agrandit

Pour leur assurer un fonctionnement plus satisfaisant, trois services de la mairie très fréquentés par le public viennent d'être installés au 120, rue Houdan (pavillon situé à droite de l'hôtel de ville).



Jean-Pierre Carquill

Il s'agit :

- du service des affaires générales : état civil, élections, affaires militaires, cimetière, ainsi que le logement ;
- du service de l'enseignement ;
- de la Caisse des écoles.

Toutefois, l'hôtesse d'accueil reste à votre disposition à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan, pour divers renseignements, la remise des plis d'huissier et l'établissement des fiches d'état civil.

Un nouveau préfet pour les Hauts-de-Seine

M. Dieudonné Mandelkern, maître des requêtes au Conseil d'État, directeur au secrétariat général du gouvernement, est nommé préfet, commissaire de la République du département, en remplacement de M. Jean Terrade.

PERMANENCE DU DÉPUTÉ

M. Georges Le Baill, député de la circonscription, tiendra une permanence au Centre socioculturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, le jeudi 16 juin, de 17 h à 19 h.

Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Orsay

Le CLOUS d'Orsay propose de mettre à la disposition des particuliers ou d'éventuels employeurs, son service placement-étudiants pour des emplois à temps partiel, voire à temps complet, durant les vacances d'été.

Emplois demandés : baby-sitting avec ou sans chambre, cours, gardes de nuit, emplois de bureau, jardinage, ménage, livraisons, distribution, etc.

Toutes les demandes doivent être adressées au CLOUS d'Orsay, service liaison étudiants entreprises, Bâtiment 49 - Faculté des Sciences, 91400 Orsay. Tél. 941 70 56. Les offres de logement pour étudiants sont également les bienvenues. Téléphoner au 941 73 95.

Centre d'Information Féminin des Hauts-de-Seine (CIF-CIDF 92)

Le Centre d'Information Féminin des Hauts-de-Seine, CIF-CIDF 92, accueille, aide et oriente gratuitement toutes les personnes qui ont besoin d'une information précise, rapide et détaillée.

Il apporte une réponse immédiate, indique la marche à suivre pour résoudre les problèmes, ou oriente vers les associations et organismes publics compétents.

Il informe gratuitement dans différents domaines : professionnel, juridique, social, pratique et associatif.

Vous pouvez joindre le CIF-CIDF 92, soit en écrivant à la préfecture, Hôtel du département, 167-177, avenue Joliot-Curie, 92013 Nanterre Cedex, soit en téléphonant au 725 95 00 postes 55.82 et 55.83 ou en vous rendant à la préfecture de Nanterre, Hôtel du département (stand au premier étage).

Société Protectrice des Animaux Un délégué pour Sceaux

La Société Protectrice des Animaux vous informe qu'elle a conféré les fonctions de délégué-enquêteur pour Sceaux à Mme Anna Boutrais, 115, rue Houdan, tél. 350 76 16.

Mme Boutrais est à votre écoute pour tous les problèmes relatifs à la protection animale et tient notre association à votre disposition pour vous aider et vous renseigner.

CABINET J.P. TELLIER

Administrateur de Biens
GESTION: 350.19.35



Agent Immobilier
TRANSACTIONS: 702.36.06

118, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX 114 bis, Rue Houdan



COMMUNIQUÉS

Carte améthyste

Le Conseil général des Hauts-de-Seine a décidé d'étendre le bénéfice de la carte améthyste aux veuves de guerre 1939-45, âgées de plus de 75 ans.

Les personnes remplissant ces conditions pourront se présenter au Centre Communal d'Action Sociale — Bureau d'Aide Sociale (CCAS-BAS), dans le jardin derrière la mairie, munies de leur carte d'identité, d'un livret de pension ou apparaît la mention *guerre* et d'une photo d'identité.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine

Les employeurs de la région parisienne sont informés que les déclarations d'accidents de travail doivent être dorénavant adressées à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du lieu de résidence de la victime.

Pour les victimes d'accident du travail domiciliées dans les Hauts-de-Seine, la déclaration doit être adressée à la CPAM 92, Service postal des accidents du travail, 41, rue des Trois-Fontanot — 92026 Nanterre Cedex.

Des taxis à Sceaux

Nous vous rappelons qu'une borne d'appel de taxis vient d'être installée à Sceaux, à l'extrémité de la rue Houdan, au carrefour des Quatre-Chemins.

Retenez bien son numéro :
350 00 00

Service national - Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du 3^e trimestre 1983 devront se faire recenser avant le 31 juillet 1983.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) se présenteront à la mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil).

Travaux communaux et voirie PERMANENCE

M. André Benoît, maire adjoint chargé des travaux communaux et de la voirie, reçoit le mardi de 15 h à 17 h 30 ou sur rendez-vous, en téléphonant au 661 29 50, poste 344, aux services techniques de la mairie, 132, rue Houdan.

RATP

Des améliorations dans l'exploitation de la ligne B du RER

Depuis le 29 mai dernier, une partie des trains de la ligne B du RER effectue des liaisons directes à la Gare du Nord, entre les gares des secteurs nord et sud de la ligne.

A cette occasion, les fréquences, la capacité de transport et le service offert seront accrus.

Ainsi, les jours ouvrables et aux heures de pointe, dans le sens banlieue/Paris le matin et Paris/banlieue le soir, la fréquence sera de 20 trains à l'heure au lieu de 16. La desserte comportera donc quatre trains toutes les 12 minutes, répartis comme suit :

- un train Robinson semi-direct ;
- un train Massy-Palaiseau semi-direct ;
- un train Orsay-Ville semi-direct ;
- un train Saint-Rémy-les-Chevreuse semi-direct.

Parmi les 20 trains à l'heure, 8 seront interconnectés avec les lignes d'Aulnay-sous-Bois ou de Roissy de la SNCF, 4 tourneront à la Gare du Nord et 8 à Châtelet.

De plus, tous les trains comporteront désormais 8 voitures.

Les mesures prises le 29 mai seront appliquées jusqu'au 30 juin 1983, date à laquelle débutera le service d'été.

OUVERTURE d'un magasin de chaussures

Stéphane Kélian

PIVOINE

Robert Clergerie

7, RUE DE L'ÉGLISE - ANTONY — 668 88 42

L'ORANGERIE

13, RUE MICHEL-CHARAIRE - SCEAUX

RESTAURANT

RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE : 350.83.00

nouvelle carte

OUVERT TOUS LES JOURS MIDI ET SOIR SAUF LE LUNDI



UN SERVICE SUR MESURE
seul

codec
SERRON l'assure

155, rue Houdan,
92330 SCEAUX
TÉL. 661 03 55

COMMUNIQUÉS

Commémoration du 8 mai

Le 8 mai 1983, a eu lieu, au monument aux morts de la mairie, la cérémonie commémorant la victoire des troupes françaises et alliées remportée sur l'ennemi il y a 38 ans, ainsi que la libération des prisonniers des camps de déportation. M. le maire et les personnalités représentatives des associations de Médaillés Militaires et d'Anciens Combattants, ont déposé des gerbes en souvenir des victimes de la guerre 1939-45.

Préalablement, M. le maire prononça l'allocution suivante :

En ce jour du 8 mai 1983, nous célébrons la victoire remportée par l'ensemble des troupes françaises et alliées contre l'Allemagne nazie, ainsi que la libération des camps de déportation.

Nos pensées doivent aller vers tous ceux et toutes celles, militaires et civils, qui, durant six années de guerre, ont combattu et ont laissé leur vie sur les champs de bataille et dans les camps de concentration.

50 ans après la naissance du nazisme, nous devons nous souvenir que tous ceux qui sont morts défendaient notre liberté et souhaitaient ardemment que la paix ne puisse plus jamais être menacée par une telle folie des peuples.

Puissent les jeunes qui n'ont pas connu cette période de notre histoire ne pas oublier que la liberté dont nous jouissons tous aujourd'hui est un héritage inestimable que nous ne devons jamais laisser remettre en cause.

Ensuite, M. le maire lut l'ordre du jour n° 9 adressé le 9 mai 1945 par le Général de Lattre De Tassigny aux soldats de la 1^{re} Armée française. En voici le texte :

Officiers, Sous-officiers, Caporaux et Soldats de la 1^{re} Armée française,

Le jour de la victoire est arrivé.

A Berlin, j'ai la fierté de signer au nom de la France, en votre nom, l'acte solennel de la capitulation de l'Allemagne.

Dignes de la confiance de notre chef suprême, le Général de Gaulle, libérateur de notre pays, vous avez, par vos efforts, votre ferveur, votre héroïsme, rendu à la patrie son rang et sa grandeur.

Fraternellement unis aux soldats de la résistance, côte à côte avec nos camarades alliés, vous avez taillé en pièces l'ennemi, partout où vous l'avez rencontré.

Vos drapeaux flottent au cœur de l'Allemagne.

Vos victoires marquent les étapes de la résurrection française.

De toute mon âme je vous dis ma gratitude. Vous avez droit à la fierté de vous-mêmes comme à celle de vos exploits.

Gardons pieusement la mémoire de nos morts. Généreux compagnons tombés au champ d'honneur, ils ont rejoint dans le sacrifice et la gloire, pour la rédemption de la France, nos fusillés et nos martyrs.

Célébrons votre victoire : victoire de mai, victoire radieuse de printemps qui redonne à notre France la jeunesse, la force et l'espoir.

Soldats vainqueurs, vos enfants apprendront la nouvelle épopée que vous doit la patrie.

Puis, M. Ringenbach donna lecture du message de M. Jean Laurain, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants, message transmis par M. le préfet, commissaire de la République des Hauts-de-Seine.

(Extraits)

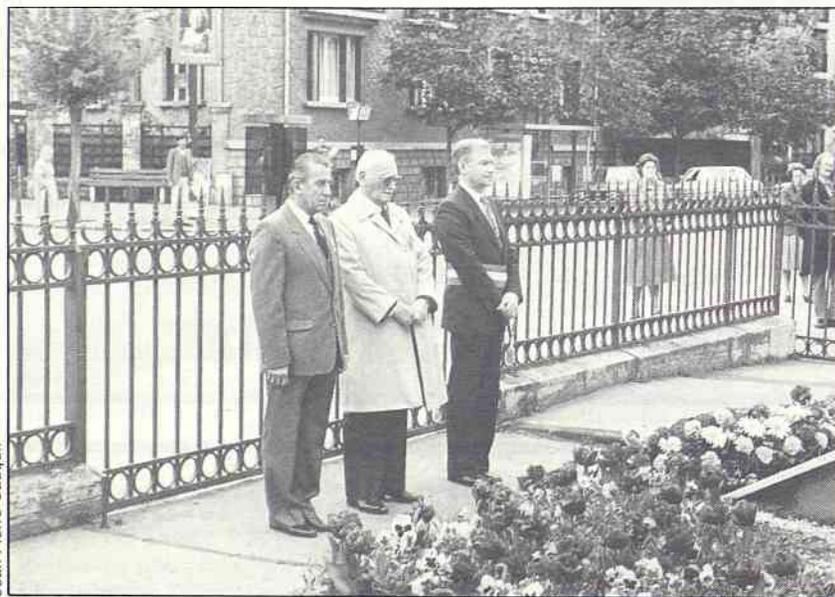
Le 8 mai 1945 : victoire sur l'Allemagne nazie, victoire longue à se dessiner et à laquelle avaient concouru à côté des troupes alliées, les forces françaises de l'intérieur et l'armée française reconstituée. Cette armée avait vengé la défaite de 40. Elle s'était couverte de gloire à Bir-Hakeim, au Garigliano, puis dans les combats de la libération du territoire avec la 2^e DB, sous les ordres du Général Leclerc de Hauteclocque : Paris et Strasbourg libérés, et avec la 1^{re} armée sous les ordres du Général de Lattre De Tassigny dans la longue marche de la Provence au cœur même de l'Allemagne.

Après le doute et le désespoir de 40 contre lesquels seul ou presque seul s'était dressé le Général de Gaulle dans son appel du 18 juin, la France retrouvait sa liberté, son indépendance, sa grandeur et son honneur. Ce 8 mai 1945 était une victoire que notre peuple partageait avec tous les peuples dont le destin avait frôlé l'abîme. La barbarie avait été à deux doigts de l'emporter sur la civilisation. Le combat avait été longtemps indécis et son issue heureuse laissait derrière elle des millions de morts et de victimes. Ce sont des plaies longues à se cicatriser et lorsque, 38 ans après, nous célébrons cette victoire du 8 mai 1945, nous avons un devoir de mémoire et de réflexion...

... Il faut parler simple, la clarté doit chasser l'ombre. Il faut que notre projet soit de mettre la liberté au premier plan de notre ambition nationale : liberté pour la France, liberté pour les françaises et les français et par contagion et par exemple, liberté pour les autres peuples dont certains, trop nombreux, vivent sous la férule et sous l'oppression. Mais la liberté c'est aussi le respect, dans le souci de l'égalité dans notre destin commun, des différences, c'est la croyance que tout être humain est en lui-même une fin et ne doit jamais être ravalé au niveau d'un moyen...

... Forts de cette unité, forts de cette fraternité retrouvée, nous pourrons, autour de nos monuments du souvenir, toutes générations confondues, donner à cette fête du 8 mai, non seulement l'élan patriotique d'une commémoration de la victoire, mais aussi le sens plus profond d'un hymne à la joie, à la liberté, à la fraternité entre les peuples et à la paix.

Vive la République ! Vive la France !



Jean-Pierre Cauquil

Devant le monument aux morts, MM. Piotrowski, président des Médaillés Militaires, Brizou, président des Anciens Combattants, Ringenbach, maire de Sceaux, se recueillent après le dépôt des gerbes.

jean-louis perveaux décorateur
agencement d'appartements
22, rue Bertron 92330 SCEAUX tél. 702. 20. 60

CONSEIL
AMENAGEMENT
TRANSFORMATION
RENOVATION

LA CHAUSSERIE

DESCHAYS

place de l'église SCEAUX

GEP

pour mieux vous servir,
nous sommes ouvert
le dimanche matin



PREFAILLES
Dessus bride synthétique
126 F* du 35 au 41.

PETUNIA
Dessus tresse synthétique
129 F* du 35 au 41.

POIREAU
Dessus synthétique et toile
99 F* du 35 au 41.

PIASTRE
Dessus cuir pleine fleur
113 F* du 35 au 41.

PLUS
Dessus cuir pleine fleur
108 F* du 35 au 41.

BIEN DANS SES GEP,

BIEN DANS SA TÊTE.

mêmes magasins à : ANTONY • CHÂTENAY • CHÂTILLON • GARE ST. LAZARE • GARE DU NORD

vos achats de tous les jours
ACCÈS DIRECT DU MAGASIN AU COFFRE DE VOTRE VOITURE

**PARKING
COUVERT**

MULTI

153, RUE HOUDAN
gare de robinson

petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

L'Office Public HLM de la ville de Sceaux recrute pour une de ses résidences, un couple de gardiens employé à temps complet. Le poste est à pourvoir au 1^{er} septembre 1983. Pour tous renseignements, téléphoner au 660 45 37.

Cherche jeune fille pour aider à garder des enfants à la campagne, 3 ou 4 semaines à partir du 10 août. Tél. 660 65 96 (après 19 h).

Cherche personne à mi-temps pour garder un enfant à domicile, 5 jours par semaine, dans le centre de Sceaux. Tél. 661 20 37.

Recherche personne pour s'occuper de deux enfants de 6 mois et 3 ans, les mardis et vendredis de 16 h à 20 h et les mercredis de 9 h à 16 h, à partir du mois de septembre. Tél. 702 11 02 ou 631 32 16 (heures de bureau).

Recherche personne à partir de septembre prochain pour s'occuper, à leur domicile, de deux petites filles (8 et 5 ans), le mercredi de 8 h 30 à 17 h 30. Tél. 702 21 60 (le soir ou le week-end).

Urgent, famille, avec trois petits garçons bien élevés (5 ans, 3 ans et demi et 2 ans) et scolarisés, recherche jeune fille BEP sanitaire, équilibrée et motivée, à temps complet, nourrie et logée ou « mamie » scéenne disponible et d'esprit jeune recherchant un foyer sympathique. Ecrire à Mme Berrendonner, 38, av. de la Gare à Sceaux ou téléphoner au 350 89 80 (après 21 h).

DEMANDES D'EMPLOI

Dame française, bonnes références, recherche une journée de travail (8 heures) par semaine pour faire du repassage, de la couture, du racommodage. Tél. 631 05 28 (après 19 h).

Etudiants en hôtellerie, titulaires BEP-CAP de restaurant-cuisine-pâtisserie, offrent leurs services pour réceptions, banquets, lunchs, cocktails, mariages, etc. Tél. 660 29 41 (après 18 h).

Personne recherche un pavillon à garder pour les mois de juillet et août. Tél. 702 63 37 (le matin ou le week-end).

Jeune fille sérieuse, 18 ans, cherche emploi (garde d'enfants, remplacement vendeuse, etc.) du 25 juin au 14 juillet. Tél. 702 07 23 et 350 54 43 (après 20 h).

Jeune femme cherche à garder chez elle un ou deux enfants, du lundi au vendredi, à partir du 1^{er} septembre. Tél. 661 22 76 (aux heures des repas et dans la soirée).

IMMOBILIER

Cabourg : vends 2 pièces sud, loggia, côté port, 36 m², cave et box compris, éventuellement tout équipé contemporain jeune, à particulier ou comité d'entreprise. Tél. 630 42 34 ou 628 20 83 (heures de bureau).

Lyon/Ecully, particulier vend 105 m² avec loggia, prestations luxueuses, vue parc, tennis, garage, cave, 2 chambres, grand séjour. Prix : 560 000 F. Tél. 16 (7) 833 47 54 (le soir ou le samedi).

Oise, 80 km de Paris, 11 km de Beauvais, maison caractère tout confort, chauffage et isolation électrique, restauration de qualité ; grand séjour cheminée, poutres, 2 chambres, bains plus salle d'eau, cuisine équipée, grand sous-sol, grand garage, terrasse couverte, terrain 1500 m² clôturé bien planté. Prix : 580 000 F, possibilité terrain adjacent 1100 m². Tél. 350 73 15 (le soir).

A vendre appartement duplex 5 pièces standing avec garage et cave, 2 salles de bains, à proximité des commerces, lycées, écoles, RER Sceaux. Prix : 790 000 F. Tél. 660 19 20.

Dans quartier des Blagis, échangerais pavillon 3 pièces contre appartement 3/4 pièces (location). Tél. 660 32 07.

Jeune femme, élève infirmière à l'hôpital Cochin, cherche logement dans pavillon avec accès au jardin. En échange, propose : loyer, services (courses, entretien jardin, aide au ménage) ainsi que soins infirmiers si nécessaire. Toute proposition sera la bienvenue. Pour tout renseignement, téléphoner au 547 07 76, le soir de préférence.

Particulier, louerai à famille très soigneuse villa à Cavalière, 4 chambres, tout confort, très bien aménagée, à 10 m de la plage, du 15 mai au 14 juillet (à la semaine ou au mois). Tél. 702 57 82 (heures de repas).

Etudiante à Lakanal recherche une chambre à louer pour l'année scolaire à venir. Tél. 272 96 43.

Appartement à louer, Haute-Savoie 1250 m, 3 pièces, tout confort, pour juin et juillet (au mois ou à la semaine). Tél. 350 51 51.

A vendre, centre Sceaux, 3 pièces, 75 m², rez-de-chaussée, ouest. Prix : 650 000 F. Tél. 350 17 18.

Particulier vend au Plessis-Robinson, près RER et Vallée-aux-Loups, terrain de 780 m², COS 0,40. Tél. 661 17 93 (après 20 h).

Etudiante recherche chambre à louer chez un particulier, à Sceaux ou environs proches, pour la prochaine rentrée. Tél. (54) 98 83 70 ou écrire M. Foucher, Auberge de la Croix Verte, 41300 Soiesmes.

VENTES

Vends 2 fauteuils « Thonnet » cannés d'origine, 1 200 F ; une salle à manger tout en piètement fer forgé, travail artisanal, comprenant 1 table de 2 m x 0,90 m, 10 chaises à dossier droit, 2 tabourets, 1 console porte-rallonge. Prix : 3 500 F. Tél. 660 19 34.

A vendre, un canapé-lit rétro 1900, tissu beige : 3 000 F ; un bureau d'enfant 2 places, ancien, refait neuf, en chêne : 650 F ; un ensemble bureau adulte 3 pièces, cuir noir, neuf : 800 F ; une paire de ski + bâtons (1.80 ou 1.90) : 150 F ; un vélo pliant adulte : 600 F ; diverses affaires d'enfants de 0 à 6 ans (vêtements, draps, jouets...) ; des robes de grossesse et des vêtements hommes et femmes : prix à débattre ; une chaîne Hi-Fi platine « Pioneer » PL 12 D, ampli « Scott » 235 S, enceintes KLH 31 et un casque « Pioneer » SE 305 : 2 500 F ; un « Dupont » femme nacre rouge : 1 000 F ; une antenne TV 300 F. Tél. 660 32 07.

Vends planche à voile « Mistral », année 1978. Prix à débattre. Tél. 702 62 35.

Vends appareil photo de poche « Agfamac 400 » neuf, 6 mois de garantie, cause double emploi. Prix : 300 F. Tél. 661 18 59.

Vends bicyclette « Peugeot » PS 10, cadre 61 cm, 3 tubes et fourche av. « Reynolds 531 », équipée Stronlight, Simplex, Mapac, roues boyaux « Michelin Elan ». Etat exceptionnel. Prix : 1100 F. Tél. 350 12 07.

A vendre, tableau par Joseph Chabard, peintre officiel du roi Charles X (trois tableaux de lui sont au Louvre). Prix à débattre. Tél. 702 38 98.

A vendre, cause double emploi, tente André Jamet, deux barres obliques, 3 places, marron, chambre/cuisine à fenêtre, excellent état, très peu servi. Prix : 700 F. Tél. 702 38 25 (après 19 h).

COURS PARTICULIERS

Guitariste professionnel donnerait cours de guitare classique tous niveaux. Tél. 702 22 18.

Donnerais cours de perfectionnement d'anglais pendant le mois de juillet. Prix : 45 F de l'heure. Tél. 350 05 10.

DIVERS

Récompense à qui me permettra de retrouver mon chien, race « Pincher » jaune, perdu le 29 avril dernier. Tél. 660 73 09.

Perdu le 17 avril dernier un lapin blanc angora très familier. Si vous le retrouvez, téléphonez au 661 24 62.



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ - SÉCURITÉ
153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

tél 660 44.66

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



SCEAUX

Près centre et métro, dans pt immeuble 4 ét., entouré verdure : entrée + placards, séj., sibalcon ouest, cuis. équipée, 2 ch., s. de bns + fenêtre, conception très rationnelle. 430 000 F.

SCEAUX

Quartier privilégié près parc de Sceaux, RER et lycée, ds lux. pt immeuble : appt cosu, séj. dble, balcons 20 m², cuis. équipée, 3 ch., 13, 13 et 17 m², s. de bns ent. carrelée + fenêtre, s. d'eau, rangs, chauff. centr., radiateurs, cave, poss. box : 1 000 000 F.

CHATENAY-MALABRY

Près RER et Sceaux quart. résid., lux. immeuble 1973, p. de taille, 3 ét. avec ascens., réception 46 m² sol marbre, portes chêne, cheminée, vastes balcons, vue et verdure, cuis. 12 m², 2 ch., 18 et 11 m², s. de bns claire + s. d'eau, dressings + plac., chauff. centr., radiateurs, garage inclus : 920 000 F.

FONTENAY - SCEAUX

Dans quartier très rech. pour calme, environn. excep. et proximité RER, sur 520 m² terrain : maison récente de plain-pied, constr. soignée, entrée 16 m², gd séj. en L sur terrasse et jardin, cuisine-repas, 3 ch., 13, 17 et 18 m², s. de bns, sous-sol impecc., garage 3 voit., buanderie, chauff. fuel : 1 350 000 F.

SCEAUX Centre

Belle demeure bourgeoise début du siècle, sur 1 550 m² parc paysagé. R. de ch. : vaste entrée 60 m² de réception parquetée de chêne, terrasse ouest et parc, cuis. terrasse couverte. Etage : 4 ch., 12, 12, 21 et 21 m², 2 cab. toil., 1 s. de bns. 2^e ét. : 3 ch., 12, 16 et 16 m², s. d'eau, balcon. Grenier 30 m², sous-sol total, garage 2 voitures : 2 650 000 F.

BOURG-LA-REINE

Dans environn. vert, près commerces et écoles, belle maison entièr. rénovée en 1970. R. de ch. : entrée, séj. avec cheminée de plain-pied sur beau jdin, cuis. 12 m² aménagée, s. à manger, bureau, s. d'eau. Etage : 4 ch., 2 bns, très bonne isolation. Pte dépend. avec chaufferie fuel et atelier : 1 500 000 F.

BOURG-LA-REINE

Dans lux. pt immeuble 1973 calme et bien situé. Toutes pièces ouvertes sur larges balcons-loggias. Entrée parquetée, vaste séj., plein sud, cuis. 12 m² équipée, 2 ch. de 12 m², décor. sobre parfait état, chauff. centr. radiateurs, cave + box en sous-sol : 685 000 F.

ANTONY

Idéal pour investisseur ou jeune budget. Dans immeuble 1973 avec ascens. et aires de jeux, près écoles, métro et commerces, entrée, séj., bien exposé, cuis., 3 ch., s. de bns, chauff. centr., radiat., cave + park. en sous-sol : 330 000 F.

SCEAUX Centre

Un emplacement excep. près rue piétonne, métro, lycée. Gd studio : entrée, séj., 23 m², belle cuis., s. de bns avec fenêtre, chauff. indiv. au gaz, charges 200 F/mois : 320 000 F.

L'HAY-LES-ROSES

A côté de la Roseraie, dans petite rue calme et bel environn., terrain 484 m² (COS 0,9) permis de construire avec plans 1982 : 425 000 F.

service de garde des médecins et pharmaciens

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
JUIN		
Dimanche 5	Dr GALVIN 53, av. Georges-Clemenceau702 38 38	Mme ARNOULD (à Bourg-la-Reine) 56 bis, av. du Général-Leclerc663 08 27
Dimanche 12	Dr LE VAN QUYEN 123-125, rue Houdan350 07 74	Mme THIÉBAULT 7, av. des Quatre-Chemins661 16 12
Dimanche 19	Dr MOUROT 7, av. des Quatre-Chemins350 17 36	M. MARTIN-LAVIGNE (à Bourg-la-Reine) 104, av. du Général-Leclerc663 05 40
Dimanche 26	Dr PÉRIÉ 31, rue des Pépinières702 65 48	M. VARIN 45, rue Houdan661 00 91
JUILLET		
Dimanche 3	Dr ROMEO 18 bis, rue de Fontenay350 80 19	Pharmacie LUPORSI (à Bourg-la-Reine) 96, av. du Général-Leclerc663 05 56

En cas d'urgence

POLICE-SECOURS	17 350.27.02
POMPIERS	18 702.09.38
CENTRE ANTI-POISONS	205.63.29
SERVICE D'URGENCE MÉDICAL	15 (Centre 15)
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	776.25.42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631.69.22 (Service municipal)
GAZ (Service d'urgence)	660.87.82
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	677.47.00
TAXI :	
– Bourg-la-Reine	661.00.00
– Montrouge	656.94.00
S.N.C.F. (Renseignements)	261.50.50

Mise en place d'un service d'urgence de soins dentaires

Assuré par les chirurgiens-dentistes des Hauts-de-Seine, il fonctionne les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h. Pour obtenir les coordonnées des praticiens de garde, téléphoner au 776 25 42.

Ets. BESOMBES

votre concessionnaire
RENAULT

PRESENTATION DE LA RENAULT 11 «la voiture qui parle»

2, rue de Fontenay - Sceaux - Tél. 661 05 50 (près de la rue piétonnière)

VÉHICULES D'OCCASION GARANTIE OR – SERVICE APRÈS-VENTE
BOUTIQUE D'ACCESSOIRES – LOCATION SANS CHAUFFEUR

AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION
dépositaire produits Hédiard et Fauchon

* * *
L'Océan

ARRIVAGES DIRECTS
POISSONS ET CRUSTACÉS

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX TÉL. 661.02.09

poissonnerie AUBIN



17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX
tél. 350.08.24

à Sceaux, du 1^{er} au 30 juin

1 — 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » (49, av. Georges-Clemenceau) : « Histoire à dormir debout » par la Compagnie Porte-Lune.

1 — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « Gaijin », film de T. Yamasahi.

1 — 20 h 30, en l'église Sainte-Bathilde : concert trio piano, alto et clarinette avec le trio Dussaut, Causse et Atanassov, organisé par l'association « Musiciens parmi nous ». Au programme : Mozart, Jacob, Bruch.

2 — 13 h 45, 109, av. du Général-Leclerc à Bourg-la-Reine : information sur la congélation, organisée par Sceaux-Accueil.

2 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « Histoire à dormir debout » par la Compagnie Porte-Lune.

4 — Parc de la Roseraie, dans le cadre de l'exposition « Le CREP et les arts » et du festival du Val d'Aulnay : à 15 h, chant avec E. Razimowski, soprano ; à 16 h 30, concert deux pianos avec F. Misha et N. Nedonchelle. Au programme de ces deux concerts : Ravel, Poulenc, Infante, Gershwin, Satie.

4 — 20 h 45, au CAC « Les Gémeaux » : concert, duo guitares et luths avec Jean Horreaux et Jean-Marie Tréhard, organisé par les Samedis Musicaux de Sceaux et « Les Gémeaux ».

5 — Salle des Clos Saint-Marcel : tournoi ASAS de basket.

5 — Piscine des Blagis : journée d'animation de sports nautiques avec projection de diapositives, organisée par l'ASBR « Le Béluga ».

6 — 14 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Écoles) : atelier et couture « mamans » avec Sceaux-Accueil.

6 — de 18 h à 19 h 30, à la MJC : vernissage de l'exposition des travaux réalisés dans les ateliers patchwork et peinture sur bois de la MJC.

7 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Gaijin », film de T. Yamasahi.

8 — 14 h, aux baraquements (95, rue Houdan) : peinture sur coton avec Sceaux-Accueil.

8 — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « T'es fou Jerry », film de J. Lewis.

9 — 14 h, aux baraquements : conversation anglaise avec Sceaux-Accueil.

9 — 14 h 30, à la MJC : information sur le TGV Atlantique par M. Grippo de la SNCF, organisée par l'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS).

10 — 14 h et 16 h 30, 5, rue des Imbergères : art floral, réalisation d'un centre de table, organisé par Sceaux-Accueil.

10 — Nuit du cinéma de science-fiction, sous chapiteau, au jardin de la Ménagerie, organisée par le CAC « Les Gémeaux ». Au programme : « Alien », film de

R. Scott, « La Guerre des Étoiles », film de G. Lucas, « L'empire contre-attaque », film de G. Lucas.

11 — Parc de la Roseraie, dans le cadre de l'exposition « Le CREP et les arts » et du festival du Val d'Aulnay : à 15 h, chant et flûte avec G. Fletcher et T. Mathias ; à 16 h 30, quatuor avec piano, avec J.-M. Conquer, F. Gneri, R. Toyada, M. Bourdoncle. Au programme : Fauré et M. Gabus.

12 — Clôture du tournoi de tennis des jeunes de l'ASAS.

13 — A partir de 18 h, à la MJC : vernissage de l'exposition des travaux réalisés dans l'atelier encadrement de la MJC.

14 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « T'es fou Jerry », film de J. Lewis.

15 — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « Sans soleil », film de C. Marker.

16 — 20 h 30, en l'église Sainte-Bathilde : concert quintette avec clarinette, avec J. Estournet, E. Balmas, G. Causse, A. Meunier et K. Atanassov, organisé par l'association « Musiciens parmi nous ». Au programme : Spohr, Colderidge-Taylor et Brahms.

17 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Sans soleil », film de C. Marker.

18 — Tournoi d'escrime MJC, dans la grande salle du gymnase du Centre.

20 — 20 h 30, salle des conférences de Bourg-la-Reine (1, bd Carnot) : présentation des activités culturelles de la saison 1983/1984 des Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux.

22 — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « Coup de foudre », film de D. Kurys.

25 — Tournoi d'escrime MJC, dans la salle d'escrime du gymnase du Centre.

25 — Ouverture du tournoi Open de tennis ASAS.

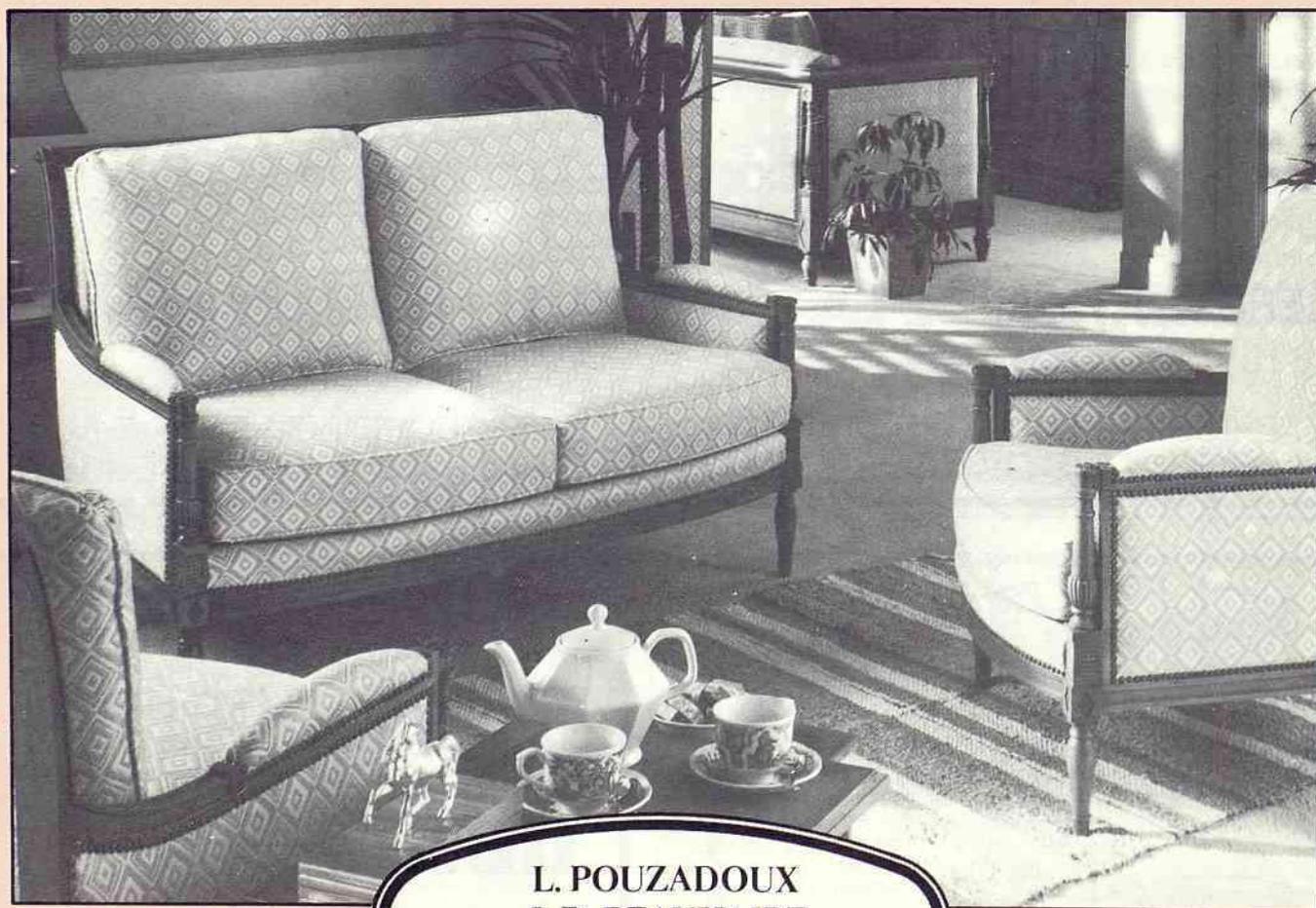
25 — A partir de 16 h, à la MJC : J.-P. Gausso, photographe, recevra les visiteurs à son exposition de photos noir et blanc et couleur.

28 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Coup de foudre », film de D. Kurys.

Expositions

- A la Maison de retraite Marguerite-Renaudin (4, rue Marguerite-Renaudin) : du 4 au 10 juin, de 14 h à 17 h, 7^e exposition des ouvrages des pensionnaires, brocante, projet d'aménagement.

- A la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Écoles) : du 6 au 11 juin, exposition des travaux réalisés dans les ateliers patchwork et peinture sur bois ; du 13 au 25 juin, exposition des travaux réalisés dans l'atelier encadrement ; du 22 au 29 juin, exposition de photos noir et blanc et couleur de Jean-Philippe Gausso. La MJC est ouverte tous les jours sans interruption de 9 h à 22 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Elle est fermée les dimanches et jours fériés.



S
A
D

S
A
D

canapés, bibliothèques
tapisserie,
tenture murale

L. POUZADOUX
J.-P. BEAUHAIRE
décorateurs A.E.E.B.

137, rue Houdan
92330 SCEAUX

☎ 660.03.94